



Sol et Civilisation est une association créée en 1991 à l'initiative de responsables professionnels agricoles et d'autres horizons de la société civile pour mener hors cadre institutionnel des réflexions sur le devenir des territoires ruraux et de leur contribution à l'équilibre de nos sociétés.

Face à l'accroissement des problématiques sociales, économiques ou environnementales impactant les territoires, les fondateurs avaient en effet la conviction, que ce qui ne s'appelait pas encore le « développement durable » passerait par le renforcement des relations des hommes entre eux et à leur espace de vie, mais que pour cela, de nouvelles façons de penser et d'agir ensemble devaient être formulées ou inventées.

Depuis le début des années 90, Sol et Civilisation explore de nouvelles approches, concrètes et opératoires, permettant aux acteurs de prendre en charge effectivement un certain nombre de problématiques qui, mal gérées, déstabilisent leur activité ou leur territoire. Seule ou en partenariat, Sol et Civilisation organise et anime des recherches, des débats ou des séminaires et appuie des expérimentations de terrain. Trois thématiques constituent le cœur de ses travaux :

Territoire et développement : L'objectif est de rechercher les voies et les moyens permettant à de multiples parties prenantes de développer au sein d'un territoire des stratégies communes de développement durable et d'en mesurer les effets.

Développement économique des territoires ruraux : L'objectif est de définir en quoi le milieu rural peut être un espace de ressources pour les entreprises et de rechercher les démarches permettant à différents acteurs de s'inscrire dans une dynamique de développement économique local.

Agriculture, territoire et société : L'objectif est de mettre en exergue des méthodes et procédures appropriées permettant aux mondes agricole et rural de concevoir et mettre en œuvre des projets innovants qui contribuent à dynamiser les territoires et favorisent la responsabilité des hommes et l'équilibre de la société.

Comité de parrainage

À la création de Sol et Civilisation, le premier président Raymond Lacombe a réuni un comité de parrainage dont la liste s'est enrichie depuis. Ce sont : Philippe Adnot, Jean Robert Armogathe, François Baroin, Jacques Barrot, Giuseppe Bartolucci, Denis Beaudoin, Jean-Marie Behaghel, Henri de Benoist, Jacques Bonnot, Gérard de Caffarelli, Claude Chegut, Jacques Chirac, Julien Coléou (†), Étienne David, Jean-Baptiste Dardel (†), Jacques Delors, Pierre Deslignes, Gérard-François Dumont, Jean Dupuis (†), Pierre Fauconnet, Jean François-Poncet, René Groussard, Paul Guiberteau, Jean-Paul Huchon, Henry Jouve, Bernard Labbé, Raymond Lacombe (†), Christian Lapointe, Jean-Pierre de Longevialle, Dominique de la Martinière (†), Flora Martino, Pierre Méhaignerie, Manou Ménard, Michel Ménard, Henri Mennesson (†), Michel Mollard, Jean-Marc Pastor, René Raimbault (†), Michel Rocard, Emmanuel Rodocanachi, Bernard Yon.

Président

Michel Ledru

Comité d'orientation

Jean-Marie Behaghel, Pierre Brosson, Henri de Benoist, Gérard de Caffarelli, Maurice de Vault, Pierre Fauconnet, Marie-Thérèse Lacombe, Daniel Lallier, Gérard Lapie, Jean Lassalle, René Loyau, Flora Martino, Michel Ménard, Michel Mollard, Michel Rostagnat, Henry Salmon, Dominique Viel, auxquels s'ajoutent les représentants des groupes de travail.

Sol et civilisation

5 rue Joseph et Marie Hackin
75116 PARIS
Tél. 01 44 31 16 61
Fax 01 44 31 16 74
E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr
Web : www.soletcivilisation.fr

NOS PUBLICATIONS

La lettre de Sol et Civilisation...

- ... depuis 1996, diffusée à près de 4 000 exemplaires, elle rend compte des travaux de l'association.
- n° 31 La gestion des ressources humaines en milieu rural, un défi territorial
 - n° 30 Approches de la complexité. Une illustration de la complexité du vivant : l'insurrection silencieuse de Jean Lassalle
 - n° 29 La société face aux problèmes du vivant – Quelle prise en charge pour demain ?
 - n° 28 Agriculture, Société, Territoires – Des liens porteurs de richesses, des exemples concrets de réussite
 - n° 27 Territoires, agriculture et société – Quelles ambitions à partager ?
 - n° 26 Quelle question pour nos territoires ? Rencontre à Oloron-Sainte-Marie, Pyrénées-Atlantiques, 16 juin 2004
 - n° 25 L'Europe à 25 : quels devenir pour les territoires ruraux ?
 - n° 24 Pour des territoires ruraux vivants et entreprenants, des hommes acteurs et responsables
 - n° 23 Entreprendre en milieu rural
 - n° 22 Numéro spécial : Séminaire du groupe de travail « Entreprise et développement rural »
 - n° 21 La relation de l'homme à son espace, clé du développement durable
 - n° 20 Enjeux de l'agriculture périurbaine en Ile-de-France

Les actes de Sol et Civilisation...

- ... ils retracent depuis 1992 les assises annuelles de l'association.
- 2005 La société face aux problèmes du vivant – Quelle prise en charge pour demain ?
 - 2004 Du Mézenc à Tchernobyl, l'agriculture, facteur de renouveau pour la vie des territoires
 - 2003 L'Europe à 25 : Quels devenir pour les territoires ruraux ?
 - 2002 Entreprendre en milieu rural
 - 2001 La relation de l'homme à son espace, clé d'un développement durable
 - 2000 La subsidiarité : concilier l'homme et la mondialisation
 - 1999 Du local au mondial, pratiques et dynamiques de la subsidiarité
 - 1998 Bien commun et réappropriation du territoire
 - 1997 Pour une planète vivante, des hommes responsables sur leur territoire
 - 1996 Concentrations urbaines – milieux ruraux : quelle liberté de choix ?
 - 1995 Le Pays, au cœur des initiatives locales et de l'intérêt commun
 - 1994 Les besoins du développement rural dans l'aménagement du territoire
 - 1993 Terres des hommes, terres vivantes
 - 1992 La nécessité d'engager la revitalisation rurale est affirmée

Les cahiers de Sol et Civilisation...

- n° 1 Se réapproprier les territoires, un enjeu de civilisation

Pas de pays sans paysans, la voix de Raymond Lacombe
Paru aux éditions du Rouergue, 2005

Pour commander : Vous pouvez nous contacter par courrier ou *via* notre site Internet.
Coûts des ouvrages en dehors des frais de port à rajouter :
La lettre : gratuite – Les actes : 5 € – Les cahiers : 10 €
Pas de pays sans paysans, la voix de Raymond Lacombe : 19 €

Se réappropriier les territoires, un enjeu de civilisation

Pourquoi attacher encore de l'importance aux territoires quand les vagues de la mondialisation balaient frontières et repères, et que la mobilité des hommes est devenue un fait de plus en plus partagé ? Aujourd'hui, en effet, les territoires semblent perdre en substance au profit des réseaux et des flux. L'explosion des mondes virtuels, le développement des échanges et des voyages, la fonctionnalisation des lieux (Travail, Loisir, Repos) font que l'homme reconnaît la proximité ou le lointain mais s'ancre de moins en moins dans un territoire. Pour beaucoup, le territoire se limite à un espace nostalgique, à une balise mentale mais perd de sa réalité concrète. Ainsi, entre la proximité du local et le champ de l'action devenu global, le territoire apparaît de moins en moins comme un espace pertinent, une notion dépassée au regard de notre modernité. Pourtant, nous constatons que ces évolutions, finalement assez récentes même si l'origine est ancienne, ne conduisent pas qu'à des progrès. Les modes de vie modernes et l'organisation spatiale qui en découlent ont pu un temps séduire mais il est apparu assez rapidement, au niveau à la fois individuel et collectif, des malaises profonds qui remettent en question ces avancées. L'objectif de ce cahier est donc de reprendre la question du territoire et de nous interroger sur son intérêt pour l'homme dans le monde moderne qui est le nôtre...

En couverture :
Bertrand LINNE / +209

10 €

Se réappropriier les territoires Un enjeu de civilisation

Préface de Jacques Proulx,
Président de Solidarité Rurale du Québec

Les cahiers Sol et Civilisation n° 1 Janvier 2007 • SE RÉAPPROPRIER LES TERRITOIRES, UN ENJEU DE CIVILISATION



LES CAHIERS
Numéro 1

Sol et Civilisation

Se réappropriier les territoires, un enjeu de civilisation

« La terre, nous en avons tous besoin. Car si l'homme peut vivre dans un univers de béton – des cosmonautes ont même vécu plusieurs mois dans l'espace en état d'apesanteur – il a besoin de retourner vers la nature, pour retrouver un environnement moins artificiel, un rythme de vie plus humain et probablement pour se retrouver lui-même. »

Raymond Lacombe

Conclusion des 1^{res} Assises de Sol et Civilisation, 1992

Comité de rédaction

**Florent Besnard
Guillaume Dhérissard
Paul Houée**

Comité de Lecture

**Michel Ledru
Pierre Brosson
Pierre Fouillade
Marie-Thérèse Lacombe
Gérard Lapie
Michel Mollard
Emmanuel Rolland**

Sommaire

Introduction	9
L'homme a besoin de territoire pour satisfaire pleinement son être	11
L'homme, sur la terre, construit des territoires	13
Les lieux, entre « topos » et « chorâ »	13
Le territoire, une terre appropriée	14
L'homme, un tisseur de liens	15
Trois catégories de besoins	16
Des besoins hiérarchisés, la pyramide de Maslow	16
Des besoins interdépendants	17
Le territoire, matrice de relations	19
Pour satisfaire ses besoins, l'homme tisse des relations avec ses extérieurs	19
L'homme, un être territorial	20
 Vivre sans territoire, est-ce durable ?	 23
Une longue distanciation de l'homme au territoire	25
Depuis la révolution néolithique à l'avènement des campagnes, l'homme s'ancre au territoire	25
Avec les progrès techniques, l'homme devient mobile et urbain	26
Certaines « villes » modernes deviennent invivables	29
Vivre sans territoire n'est pas durable	31
La sédentarisation	31
La territorialisation	31
L'a-territorialisation	32
 Des territoires par et pour les hommes	 35
Des territoires façonnés par l'homme	38
Les « nouveaux » territoires se structurent autour d'une dynamique de projets	38
Le territoire de projet, une réponse à la mondialisation	39
Les territoires, nouveaux poumons de la démocratie	40
Pour une organisation démocratique des territoires	42
La commune	42
L'intercommunalité : les communautés de communes et d'agglomérations	42
Les bassins d'emploi, les pays	44
Les niveaux supérieurs de l'armature urbaine	45
Alléger le mille-feuille institutionnel	46
L'apport spécifique des ruraux à la réappropriation des territoires	47
De la campagne omniprésente à l'agglomération omnipotente	47
Les territoires ruraux en profond renouvellement	48
L'apport des territoires ruraux à l'ensemble de la société	50
 Conclusion	 55
 Quelques approfondissements	 59
Géographie sociale et territoires – Guy Di Méo	60
L'urbanité primaire, la vie sociale inorganisée de la rue – Nicolas Soulier	62
Les campagnes et les rythmes – Jean Dupuis	65
Pas de pays sans paysans, la voix de Raymond Lacombe	68
Être au monde ou Être du monde	70

Se réapproprier les territoires : un enjeu de civilisation

Préface de Jacques Proulx
Président de Solidarité rurale du Québec

Les amis c'est pour la vie et bien au-delà encore. Alors lorsque Marie-Thérèse Lacombe, l'épouse de mon regretté ami Raymond, et l'actuel Président de Sol et Civilisation, Michel Ledru, m'ont demandé de préfacer la présente revue, j'ai été très touché de cette attention. C'est donc avec beaucoup de plaisir que j'ai préparé ces quelques mots.

Il faut savoir ici que Raymond Lacombe et moi avons partagé une passion, celle du monde rural. Je suis un irréductible rural et comme je me plais souvent à le rappeler, si j'aime la ville pour y passer un moment, je ne pourrais pas y vivre. Mon choix de vivre en milieu rural est l'expression d'une liberté, de ma liberté et de celle de milliers d'autres habitants du monde rural comme moi. J'ai besoin d'un village et de son environnement bien particulier pour être heureux, ce qui ne m'a pas empêché d'être un citoyen du monde, préoccupé autant par la Palestine que par les coins les plus reculés de mon pays natal, le Québec.

Se réapproprier signifie s'approprier de nouveau. S'approprier ce qui nous semble le plus acquis et familier est sans doute une tâche des plus laborieuses et ardues. C'est pourtant un exercice nécessaire et salutaire quand il s'agit de milieu de vie. Car derrière cette simple idée de se réapproprier les territoires se cache une priorité pour l'avenir de nos sociétés.

Les territoires portent les empreintes d'autant de façons d'habiter, de cultiver et de développer, que les êtres qui les habitent, comme la culture et la mémoire de celles-ci demeureront toujours imprégnées de leur milieu de vie. Si l'histoire des civilisations est inscrite dans les territoires, notre époque contemporaine a emporté dans ses mouvements d'affranchissement non seulement des conformismes et des repères, mais elle a aussi effacé le rapport au territoire dans de nouvelle conception de l'espace, mais aussi du temps, dépourvu d'ancrage.

Le territoire offre l'occasion de porter sur les grands défis de notre époque, un regard débarrassé des œillères et des silos, un angle de vue qui renverse les situations, déboulonne les prétextes de l'inaction et de l'inertie des systèmes pour voir de nouvelles façons de libérer la capacité d'agir et de prendre en charge le développement. Il est probablement le centre de gravité d'une nouvelle façon de voir, d'un nouveau paradigme.

Une nouvelle vision qui réhabilite des idées et des façons de faire que le vent de la spécialisation et de la fonctionnalisation a emporté sous l'habillement de la modernité et du progrès. C'est le cas de cette idée qu'est la multifonctionnalité du territoire. Il a fallu attendre quelques décennies pour que des concepts viennent capter et saisir la réalité complexe des lieux et de ses habitants, pour mettre en lumière des idées que les ruraux ont tenté de préserver, armés seulement de leur intuition et de leur bon sens.

Occuper un territoire, c'est à la fois l'habiter, le cultiver, le préserver pour en vivre aujourd'hui et demain. C'est du moins la conception que j'ai d'une campagne vivante, de territoires ruraux habités par des communautés et non d'espaces de cueillette, et encore moins d'espaces où règne une prédation des atouts naturels.

À l'ère de la mondialisation, il faut plus que jamais se réapproprier les territoires au pluriel pour insister sur leur hétérogénéité et leur diversité. Reconnaître cette pluralité fait appel à une approche qui met à contribution la fine connaissance de chaque territoire, les potentialités et les dynamiques propres qu'ignore toute approche uniforme et uniformisante.

Pour capter ces réalités et mobiliser le capital humain ou environnemental, le prisme territorial devient incontournable. Ce prisme offre aux grandes politiques de l'État une occasion de trouver un prolongement concret jusque dans les villages et leurs communautés de façon adaptée et d'une manière qui suscite la participation et l'appropriation du développement plutôt qu'un mode d'attentisme qui réduit la portée de toute réforme ou politique.

Sans ancrage territorial, des concepts aussi importants et lourds de sens que le développement durable se limiteront à des aménagements d'ordre administratif ou bureaucratique et des énoncés creux sans effets tangibles tant au village que dans la métropole.

Le renouvellement de la gouvernance prend tout son sens dans cette réappropriation. L'État central peut faire davantage confiance aux collectivités, non seulement pour s'atteler plus efficacement à leurs missions premières, mais aussi pour compter sur une capacité accrue des acteurs locaux à faire face aux défis d'un monde où les transformations s'accélèrent et des ruptures s'opèrent.

Se réapproprier son territoire, c'est habiter sa culture pour mieux découvrir les autres, c'est retrouver un sens, un enracinement pour mieux déployer ses branches. Il existe un engagement qui ne prend son sens que dans le territoire. C'est dans l'infiniment petit que l'on s'approche probablement le plus de l'universel.

La prise de conscience de la « chose territoriale » suscite l'engagement du citoyen pour la chose publique, pour sa communauté. Et un tel engagement représente une voie pour revigorer nos démocraties, sortir de l'attentisme, investir les lieux de décision, prendre en charge son milieu et son développement. Le territoire rural représente à cet égard des atouts par la proximité et la confiance que seuls le temps et la durabilité des relations peuvent générer, qui sont des antidotes aux défis de notre époque, plus efficaces que les réseaux denses, mais éphémères, de l'urbain.

La lunette territoriale voit à travers les cloisons sectorielles et catégorielles. Se réapproprier son territoire c'est un engagement envers la communauté qui l'habite, qui transcende l'appartenance à une association, un syndicat ou une minorité. Le territoire peut ainsi devenir le lieu de nouvelles solidarités entre l' élu, le citoyen et les associations, des lieux où peuvent émerger des projets rassembleurs et des idées emballantes.

Considérer d'abord le territoire, c'est apprécier autant le village que la ville, c'est reconnaître leur différence et leur apport mutuel et complémentaire au-delà des préjugés d'hégémonie. Préserver le rural, c'est justement préserver un rapport différent à l'humain, au territoire et au temps, et cette différence est une richesse pour toute la collectivité et pour les générations à venir.

Introduction

Pourquoi attacher encore de l'importance aux territoires quand les vagues de la mondialisation balayent frontières et repères et que la mobilité des hommes est devenue un fait de plus en plus partagé ?

Aujourd'hui, en effet, les territoires semblent perdre en substance au profit des réseaux et des flux. L'explosion des mondes virtuels, le développement des échanges et des voyages, la fonctionnalisation des lieux (Travail, Loisir, Repos) font que l'homme reconnaît la proximité ou le lointain mais s'ancre de moins en moins dans un territoire. Pour beaucoup, le territoire se limite à un espace nostalgique, à une balise mentale mais perd de sa réalité concrète. Ainsi, entre la proximité du local et le champ de l'action devenu global, le territoire apparaît de moins en moins comme un espace pertinent, une notion dépassée au regard de notre modernité.

Pourtant, nous constatons que ces évolutions, finalement assez récentes même si l'origine est ancienne, ne conduisent pas qu'à des progrès. Les modes de vie modernes et l'organisation spatiale qui en découlent ont pu un temps séduire mais il est apparu assez rapidement, au niveau à la fois individuel et collectif, des malaises profonds qui remettent en question ces avancées.

Nos sociétés vivent notamment sous le signe d'une triple rupture ; rupture interne du milieu rural avec des zones équilibrées économiquement et socialement et d'autres en voie de dépérissement ou de muséification, rupture interne du milieu urbain matérialisée par l'éclatement entre les centres-ville et les banlieues souvent invivables, et rupture entre milieux urbains et milieux ruraux qui s'opposent plutôt qu'ils ne se complètent. Au final, nous constatons que l'homme trouve de moins en moins dans ses espaces de vie les conditions de son épanouissement.

L'objectif de notre propos est donc de reprendre la question du territoire et de nous interroger sur son intérêt pour l'homme dans le monde moderne qui est le nôtre. Nous déclinerons dans les pages qui viennent ces aspects en trois temps.

Afin de poser les termes de notre réflexion, nous proposerons dans une première partie de définir la notion de territoire. Nous l'envisagerons essentiellement sous un angle relativiste en positionnant l'homme au centre du questionnement. Nous tenterons ainsi de montrer pourquoi l'homme peut être fondamentalement présenté comme un « être territorial ».

Nous envisagerons ensuite une mise en perspective historique de cette relation si particulière de l'homme à l'espace physique. Ceci nous permettra de comprendre pourquoi l'époque moderne tend à nier le territoire et quelles en sont finalement les conséquences pour l'homme.

Enfin, nous porterons un regard sur ce que peut et devrait être le territoire du xxi^e siècle en nous inspirant notamment des pratiques rurales et des convictions qu'elles ont nourries. Nous tenterons ainsi de montrer, loin de toute idéologie, que se réapproprier les territoires est bien un enjeu de civilisation.

L'Homme a besoin de territoire pour satisfaire pleinement son être

« *Entre moi et moi-même, il y a la Terre* »

Jean-Marc Besse

« Philosophie et géographie »,

Encyclopédie philosophique universelle,

PUF, 1998

Au cours de cette première partie, nous nous interrogerons sur les relations de l'homme à l'espace terrestre et tenterons par là même de définir ou redéfinir ce qu'est un territoire. Pour cheminer, nous prendrons l'option de repartir des besoins humains fondamentaux. Cette entrée nous amènera à postuler que l'homme a besoin d'un territoire pour s'épanouir pleinement.

L'homme, sur la terre, construit des territoires

À l'évidence, l'homme n'est pas posé sur la terre comme un objet sur une table. Toutes les civilisations qu'elles soient nomades ou sédentaires, le démontrent avec force. La terre n'y est jamais seulement nourricière et chaque groupe humain y porte toujours bien d'autres attentions. Que l'on songe aux mégalithes de Carnac, à l'Égypte « don du Nil »¹, à la colline « éternelle » de Vézelay ou encore à la vallée fertile de l'Indus, on peut saisir à chaque fois les caractères particuliers de ces lieux. L'homme n'est donc pas seulement sur la terre, il l'habite finement, en tire des usages, y projette ses pensées et bâtit avec elle des mondes utiles et sensibles.

Les lieux, entre « topos » et « chorâ »

L'espace terrestre n'est donc pas un terrain neutre, l'homme lui confère sans cesse des valeurs et lui attribue des qualités matérielles ou immatérielles. Cette distinction entre l'espace objectif, la terre, et l'espace subjectif, le monde, est une réflexion ancienne. Elle a été abordée dès l'Antiquité par la philosophie grecque. Ainsi, pour saisir la notion de lieu, Platon distingue notamment le « topos » et la « chorâ ». Avec le « topos », Platon suggère que les lieux peuvent se définir totalement par des coordonnées géographiques. Dans cette acception, l'espace physique est vu comme un objet existant en soi. Pourtant, notant que les lieux existent également au travers des qualités que l'homme leur donne, Platon définit également le lieu-chorâ. Il voit alors l'espace non plus comme un objet mathématique mais comme le fruit d'une relation. Ces notions, certes anciennes, restent encore aujourd'hui éclairantes. Chacun reconnaîtra par exemple que les chutes du Niagara qui regroupent plusieurs chutes d'eau, sont bien au « topos » du 43° parallèle Nord et 79° méridien Ouest, mais sont aussi un lieu-chorâ car elles peuvent évoquer, tour à tour, un endroit romantique, une source non négligeable d'hydro-électricité ou encore une frontière entre le Canada et les États-Unis.

En conséquence et d'une façon plus générale, par l'usage qu'il en tire et les attributs qu'il lui donne, l'homme construit avec ses alentours de multiples relations. La terre

1.Citation empruntée à Hérodote, penseur grec du v^e siècle avant J.-C., considéré comme le père de l'histoire et l'un des premiers explorateurs dont l'œuvre nous soit restée.

doit prendre sens et les lieux qui la composent n'auront pas tous les mêmes valeurs. L'histoire de l'humanité se forge donc aussi dans ses interactions avec le monde physique et l'homme ne cessera de délimiter l'espace, de le modeler, de l'ordonner, de l'aménager.

Pour illustrer notre propos, nous nous appuyerons sur la métaphore des aventures du Robinson Crusoé de Michel Tournier² ainsi que sur l'éclairage de Gilles Deleuze³. Cette histoire, connue de tous, rejoint notre analyse en ce que l'épreuve du naufragé relatée peut y être vue sous l'angle de la relation de l'homme à l'espace terrestre.

Ainsi donc, au lendemain du naufrage de son bateau La Virginie, Robinson n'éprouve aucun sentiment à l'égard de cette terre étrangère, si ce n'est le besoin de trouver à s'en échapper rapidement. Notre héros, encore résolument tourné vers ses origines, explore pour dénicher quelques âmes humaines qui pourraient l'aider dans son projet de retour mais découvre qu'il est réellement seul. Pendant un temps et dans le même esprit, il scrute l'horizon dans l'espoir du passage d'un bateau qui viendrait à son secours. Mais rien ne vient. Enfin, il se décide à construire une embarcation pour échapper à cet enfer et s'appuie pour ce faire sur les lègues de son histoire : les outils restés à bord de l'épave, les techniques ancestrales de fabrication, héritages de la civilisation dont il arrive, son « territoire » de référence auquel il aspire plus que jamais. En cet instant, l'île se résume à un « œil immense, bleu et humide, scrutant les profondeurs du ciel », inappropriée au dessein de Robinson qu'il faut naturellement quitter.

Le territoire, une terre appropriée

Dans un sens premier, le territoire, du latin « territorium », terre appropriée, repose sur cette idée d'appropriation matérielle et immatérielle d'un espace donné. Le territoire n'est donc pas réductible à un lieu défini géographiquement, un « topos » mais renvoie à un processus de production de l'homme sur l'espace. Le territoire serait ainsi comme l'indique Roger Brunet une « portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer la satisfaction de ses besoins vitaux »⁴. C'est donc un système de représentation, un lieu-chora, résultant d'une « sémiotisation » de la terre, c'est-à-dire une mise en signe de l'univers physique.

Le territoire défini ainsi est donc un édifice contigu de l'existence de l'homme sur la terre. Il repose sur deux piliers, le matériel et l'idéal, et résulte, par extension, de l'ensemble des interventions sociales, politiques, économiques d'un groupe humain sur une portion terrestre dans l'objectif d'assurer leur pleine existence.

Robinson consomme l'échec de son projet de retour au pays sans délais. Une renaissance s'opère, au fondement de cette nouvelle existence ; c'est un être nouveau qui s'annonce dans ce lieu chora de « la désolation », premier nom attribué à cet espace physique fini. Progressivement, il fait de l'île où il est échoué, son île. D'abord par le dénombrement des végétaux comestibles, des animaux utiles, des points d'eau, des abris naturels, ensuite par la construction

2. Michel Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Gallimard, 1972.

3. Michel Tournier et *le monde sans autrui*, postface de Gilles Deleuze, éditions de Minuit, 1969 et figurant dans la réédition de *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Gallimard, 1996.

4. *Le déchiffrement du Monde. Théorie et pratique de la géographie*, coll. Mappemonde, Belin, Paris, 2001.

d'un dépôt général dans une grotte, la mise en place de plantations, l'organisation d'un élevage de chèvres, et enfin par la construction d'une maison et la réalisation d'une cartographie de l'île. Ainsi Robinson transforme-t-il un espace hostile en un monde utile, intelligible et viable ; rebaptisée « Speranza » en souvenir d'une belle italienne, l'île devient une terre appropriée, « sa compagne », c'est-à-dire un territoire.

II L'homme, un tisseur de liens

Pour bien comprendre les relations de l'homme à l'espace, et comme nous l'avons vu, cette vitale nécessité de « territorialiser la terre », nous souhaitons désormais approfondir notre réflexion en revenant sur ce qui motive effectivement toute existence humaine, à savoir la satisfaction de besoins fondamentaux spécifiques à l'espèce. Les approches sont nombreuses pour décrire ces besoins, nous nous appuyerons dans ce paragraphe sur quelques auteurs qui font référence.

Trois catégories de besoins

En fonction des regards et des disciplines, l'homme peut être considéré comme un organisme vivant, un animal social ou un être pensant. Ces définitions ne s'opposent pas mais se complètent. Elles restent néanmoins pratiques pour distinguer les besoins fondamentaux de l'être humain. Trois grandes catégories peuvent ainsi être avancées :

- Des besoins liés à sa physiologie, on parle de besoins somatiques (alimentation, respiration, thermorégulation, excrétion) et neurostructurels (besoin de sommeil, besoin de stimuli, besoin d'exploration) ;
- Des besoins liés à son psychisme, on parle de besoins philiques (du grec *phileim*, aimer), c'est-à-dire des besoins d'exister et de compter pour les autres, et de besoins praxiques (du grec *praxis*, action), principalement des besoins de pouvoir contrôler et agir sur l'environnement immédiat ;
- Des besoins plus complexes enfin qui répondent au désir de l'homme de se réaliser en tant que personne, on parle alors de besoins d'estime et de réalisation de soi.

De l'être aux besoins

Caractéristique de l'homme	Organisme vivant	Animal social	Être pensant
Nature de l'être	L'homme biologique	L'homme existe par les autres	L'homme devient par ses projets
Nature des besoins	Besoin de maintien de la vie	Besoins psychologiques et sociaux	Besoins d'estime et de réalisation de soi

L'homme se présente ainsi comme un tout présentant des aspects physiologiques, psychologiques et sociologiques, spirituels auxquels correspondent des besoins spécifiques : organisation du corps biologique, sécurité, appartenance, reconnaissance et dépassement.

Robinson, organisme vivant. L'intégralité de ses premières actions est tournée vers le besoin de survie qui conditionne les différentes étapes de son ravitaillement, tout d'abord au jour le jour (l'espoir du retour impliquant une organisation à court terme de chasse et de cueillette) puis de manière anticipée (la prise de conscience d'un séjour long impliquant une organisation à moyen – long terme au travers de l'élevage et de la culture).

Robinson, animal social. Mais qu'advient-il d'un homme seul, sans autrui sur une île déserte ? Dans le contexte spécifique de l'île déserte, la question est mal posée : Robinson dévie de ses origines qui l'appellent à reproduire un monde économique analogue au nôtre et s'attache à une conception de son devenir du point de vue d'un but final nouveau : la rencontre de la libido avec les éléments libres. Autrui prend donc pour Robinson un nouveau visage dans le projet : nous y reviendrons plus tard.

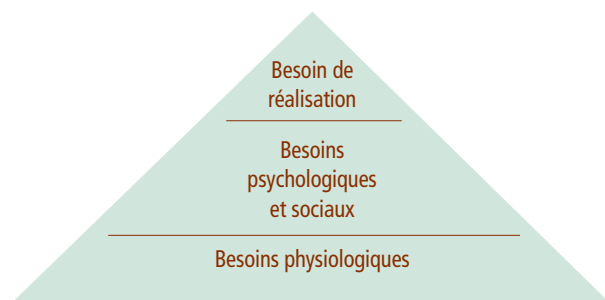
Enfin, Robinson, être pensant. Il mène une vie intellectuelle et psychique importante. Robinson non seulement pense ses rapports à l'île, ses rapports à la vie, mais il s'analyse en train de penser, il scrute les évolutions de son être mental. C'est dans ce cadre que se joue la métamorphose des buts existentiels de Robinson.

Des besoins hiérarchisés, la pyramide de Maslow

Abraham Maslow, psychologue américain, constate dans ses recherches que ces différents types de besoins apparaissent chez l'homme selon un ordre logique. Ils seraient ordonnés selon une hiérarchie où, à la base, se retrouvent les besoins physiologiques élémentaires et, à son sommet, les besoins psychologiques et affectifs d'ordre supérieur.

La satisfaction des besoins de rang inférieur est présentée comme nécessaire pour permettre la satisfaction des besoins de rang supérieur, des besoins somatiques et neurostructurels jusqu'aux besoins de réalisation. Maslow schématise sa pensée en présentant les besoins fondamentaux de l'homme sous la forme d'une pyramide.

Représentation simplifiée de la pyramide des besoins de Maslow



Abraham Harold Maslow est né à New York dans le quartier de Brooklyn en avril 1908. Il est l'aîné d'une famille juive de sept enfants, émigrée de Russie. Il commence à étudier le droit au City College de New York, mais, après s'être marié avec sa cousine Bertha Goodman dont il aura deux filles, il s'installe dans le Wisconsin et étudie la psychologie pour obtenir en 1934 le grade de docteur. Il revient alors à New York et enseigne au Brooklyn College.

En 1951, Maslow occupe la chaire de psychologie du Brandeis et développe sa propre théorie. Il sera par ailleurs un ardent défenseur de la psychologie humaniste.

Retiré en Californie, Maslow meurt le 8 juin 1970.

Robinson assouvit en premier lieu ses besoins organiques, la priorité pour ce naufragé entre vie et mort physique au début de l'aventure. Sans cela, il n'y a mécaniquement pas d'après. Ce besoin satisfait, il s'agit de satisfaire ses besoins psychologiques et sociaux. En l'absence effective d'autrui, Robinson s'attache à en pérenniser une structure sociale qui fonctionne d'autant plus rigoureusement qu'elle n'est plus le fruit d'une société. Cette structure fonctionnant à vide refoule Robinson dans son passé personnel, les pièges de la mémoire, bientôt les hallucinations. Un substitut d'autrui s'organise pour « repeupler » le monde : ordre et travail viennent produire et maintenir les effets qu'une société donnait aux choses (« l'ordonnance du temps par la depsydre, l'instauration d'une production surabondante, l'établissement d'un code de lois, la production de titres et fonctions officiels dont Robinson s'attribue la charge »). Quant au besoin d'estime et de réalisation de soi enfin, il sera satisfait au travers de nouvelles voies du fait même de la disparition d'autrui. « Tous ceux qui m'ont connu me croient mort. Ma propre conviction que j'existe a contre elle l'unanimité. Quoique je fasse, je n'empêcherai pas que dans l'esprit de la totalité des hommes, il y a l'image du cadavre de Robinson ». Mais Robinson ne se suicide pas. En passant du désespoir (l'île de la « désolation ») à l'espoir (« Sperenza »), il affirme son existence : c'est l'acte fondateur de l'homme nouveau qu'il deviendra, proclamant par là même sa dignité renouvelée et conjointement la reconnaissance d'un champ des possibles (son avenir) sur ce territoire.

Des besoins interdépendants

Cette vision linéaire et hiérarchisée semble pour autant trop réductrice. Il apparaît en effet qu'un être humain a besoin dans la durée de satisfaire tous ces types de besoins pour exister pleinement. Une relation d'interdépendance rendrait en fait mieux compte de la structuration des besoins humains.

Il semble en effet que l'être humain gère naturellement une tension entre deux catégories de besoins, tous aussi indispensables à son épanouissement. Ces derniers peuvent ainsi être regroupés en deux pôles aux qualités opposées mais complémentaires et respectivement abordés soit du point de vue de la recherche de sécurité, soit du point de vue de la recherche de stimulation. L'homme répondrait alors à ces besoins fondamentaux en mettant en tension ces deux pôles. Alors que la satisfaction des uns procure un état stable indispensable au maintien de sa physiologie, la satisfaction des autres apporte au contraire une stimulation indispensable à sa psychologie. L'homme doit donc trouver un équilibre entre deux pôles en tension, entre sécurité et stimulation, entre ordre et mouvement.

Robinson doit certes se nourrir et se vêtir, mais rapidement, d'autres besoins demandent à être satisfaits : des projets, une réflexion spirituelle. Une mise en tension s'opère entre le besoin de sécurité du héros satisfait par une île administrée et son besoin de projection, rapporté à un projet sexué. « Cela suffit – non certes à me tuer –... », constate-t-il, « ... mais à me repousser aux confins de la vie, dans un lieu suspendu entre ciel et enfer, dans les limbes en somme... Plus près de la mort qu'aucun autre homme, je suis du même coup plus près des sources mêmes de la sexualité. » Robinson vit donc intensément cette tension transposée en aventures : que peut-il lui arriver dans un monde insulaire sans autrui ? Là réside la tension chez Robinson : se libérer de son éducation pour devenir lui-même.

Ces tensions fondamentales se retrouvent également dans la vie collective. Cette dialectique de la sécurité et de l'ouverture se retrouve assez bien chez les fondateurs de la sociologie française, qui ont d'emblée analysé la société en terme d'ordre assurant la sécurité, le fonctionnement, et de mouvement apportant l'ouverture, le renouvellement de statiques et de dynamiques sociales. E. Durkheim montre le passage de la « solidarité mécanique », où les êtres se rassemblent parce qu'ils se ressemblent, partagent les mêmes sentiments et valeurs, à la « solidarité organique » où les individus sont liés les uns aux autres parce qu'ils ont des rôles complémentaires au sein du système social. La vie est comme rythmée par des « temps chauds » où la conscience collective se recentre, se célèbre, se mobilise pour défendre son espace, sa culture, son identité, pour relever un défi en se dépassant, à côté de « temps froids », ordinaires de gestion, où le poids des habitudes et des structures l'emporte sur le changement.

Pour G. Gurvitch, toutes les formes de vie sociale, de la morphologie la plus visible aux paliers élaborés des valeurs et idéologies collectives, sont traversées par les différents degrés de « fusion partielle dans le nous » et d'opposition, de différenciation partielle dans les rapports à autrui ». De là apparaissent trois degrés de sociabilité :

- la masse, agrégat précaire d'individus hétérogènes, à faible participation mais à forte pression collective externe ;
- la communauté, forme plus stable, où se conjuguent participation et pression moyennes ;
- la communion, plus rare et plus intime, où la participation est intense et la pression collective faible.

Émile Durkheim (1858-1917) est le principal fondateur de la sociologie française, connu en particulier pour ses « Règles de la méthode sociologique », son analyse rigoureuse des causes du « suicide », de la « division du travail », des « formes élémentaires de la vie religieuse ».

Georges Gurvitch (1894-1965), d'origine russe, professeur à la Sorbonne, « l'exclu de la horde des spécialistes », est connu par sa démarche de synthèse, d'analyse du « phénomène social total » composé de plusieurs paliers en constante relation dialectique, par son analyse des rapports entre liberté et forces sociales.

Sécurité et Ouverture, la vision d'un théologien, André Gounelle

« Une tension fondamentale structure tout être, et surtout l'être humain, celle entre la forme et le dynamisme.

La forme désigne l'ensemble de cadres, de règles, d'habitudes, de rangements qui donnent à notre existence ordre et stabilité. On pourrait la symboliser par nos maisons, ces habitations où l'on se sent chez soi, tranquille, en sécurité, dont on a besoin pour se reposer. Elles représentent un point fixe, familial, et contribuent à construire notre identité en assurant de l'identique dans nos vies. Le dynamisme correspond à l'aventure, à la découverte, à l'invention, au changement, à l'exploration de nouveaux territoires. On peut le figurer par un voyage sur une route. Il nous conduit à travers des paysages qui se modifient. Il nous jette dans des situations nouvelles. Il nous conduit vers de l'inédit et de l'inattendu. Dans toute existence, les

deux éléments se combinent. On éprouve autant de détresse et on se sent aussi malheureux quand on se trouve détenu dans une prison, ou cloué sur un lit sans pouvoir sortir, que lorsqu'on se voit jeté à la rue, privé de domicile fixe et condamné à l'errance. Personne ne peut rester en permanence chez soi, enfermé dans ses routines, et dans le refus de tout cheminement. Personne ne peut, non plus, s'exposer constamment à l'imprévu, changer sans cesse, ne jamais s'installer, au moins provisoirement, quelque part. La vie ne se satisfait ni de l'éternelle répétition du même (c'est-à-dire d'une forme sans dynamisme), ni d'une série de recommencements à zéro (autrement dit d'un dynamisme sans forme). Les deux éléments s'associent toujours. Cependant l'un ou l'autre prédomine, et selon celui à qui on donne la priorité, on aboutit à des conceptions du monde et à des comportements opposés.

De manière schématique et typologique, on peut distinguer deux attitudes. La première met le dynamisme au service de la forme. La route sert à conduire à la maison. On fait du chemin un moyen, et on voit dans la demeure le but. On utilise le dynamisme pour maintenir, et faire fonctionner la forme. On considère que le mouvement a réussi quand il aboutit à deux résultats : d'abord à construire solidement un immeuble (quelque chose qui ne bouge plus) ; ensuite à en assurer sa stabilité contre vents et tempêtes.

La seconde attitude subordonne au contraire la forme au dynamisme. Les maisons jalonnent la route, et rendent de plus longues marches possibles. Comme les camps de base des alpinistes, elles fournissent des installations et des ressources qui permettent de poursuivre la progression. »

Le territoire, matrice de relations

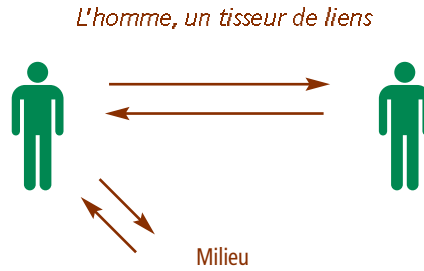
Pour satisfaire ses besoins, l'homme tisse des relations avec ses extérieurs

L'homme doit donc satisfaire à deux grandes typologies de besoin pour s'épanouir pleinement : des besoins de type « Sécurité » et des besoins de type « Stimulation ». La satisfaction de ces besoins n'est évidemment pas spontanée et demande la mise en place d'un ensemble de stratégies plus ou moins élaborées.

Chaque homme, le plus souvent associé à un groupe plus large, investit donc pour ce faire son milieu, se dote d'une éthique, de règles collectives pour à la fois garantir sa sécurité et celle des siens tout en assurant des évolutions possibles. Les recherches ethnologiques ou sociologiques montrent la diversité des options prises. Elles forment, au sens commun, des civilisations, conduisent à des cultures spécifiques mais reposent toutes sur la satisfaction d'une telle tension.

En d'autres termes, l'homme, pour s'accomplir, construit et entretient des relations constantes avec son environnement au sens large. L'homme n'est en effet pas centré sur lui-même, il se présente avant tout comme un être en interaction, directement ou indirectement, avec les autres et les milieux qui l'entourent. Ainsi d'une part, l'homme se construit par les relations qu'il entretient avec autrui. Elles font en effet de lui une personne singulière, lui permettant d'être aimé, écouté, compris, mais également étonné, surpris, bousculé. Elles lui assurent ainsi la sécurité du proche et à l'inverse le choc de la différence et de la confrontation propre à le stimuler. D'autre part, l'homme se réalise également au travers des milieux qu'il habite, parcourt ou imagine.

L'homme réalise ainsi son existence par de multiples interactions homme – milieu comme l'indique l'étymologie du verbe « Exister », *se tenir dehors*. Il satisfait ainsi à la tension fondamentale « sécurité – stimulation » par des relations complexes aux autres, à son environnement proche ou lointain selon des projets sans cesse renouvelés. L'entrée par les besoins nous montre ainsi que l'homme est avant tout un tisseur de liens.



Le héros de cette aventure, c'est en fait l'île autant que Robinson, autant que Vendredi. Robinson ne redevient-il pas pleinement humain dès lors qu'il se reconnecte avec son environnement et engage des relations avec Vendredi ?

Chronologiquement, Robinson tisse un lien de plus en plus profond tout d'abord avec l'île, jusqu'à se trouver en harmonie avec elle, mais aussi avec le monde et l'univers solaire pour y trouver une forme de paix spirituelle. Le visage de l'île change à mesure que Robinson se libère de ses peaux successives, vernis de ses expériences passées et fruits de ce qu'il était devenu au nom des valeurs de l'ancien monde.

L'arrivée de Vendredi, le jeune garçon sauvage, vient équilibrer le rapport de Robinson à ses extérieurs en ce qu'il réintroduit l'autrui. Personnage principal de l'aventure (comme l'indique le titre de l'ouvrage), lui seul peut guider Robinson dans son projet de métamorphose et lui en révéler le sens. En effet, en mettant à mal l'ordre économique instauré jusqu'alors, en faisant sauter l'île, Vendredi présente en réalité l'image du double personnel et conduit Robinson à la découverte des éléments libres.

L'île devient donc chère à Robinson, puisqu'elle s'avère être grâce à l'intervention de Vendredi la condition même de ses nécessaires métamorphoses, délivrées de leurs limites : un monde possible.

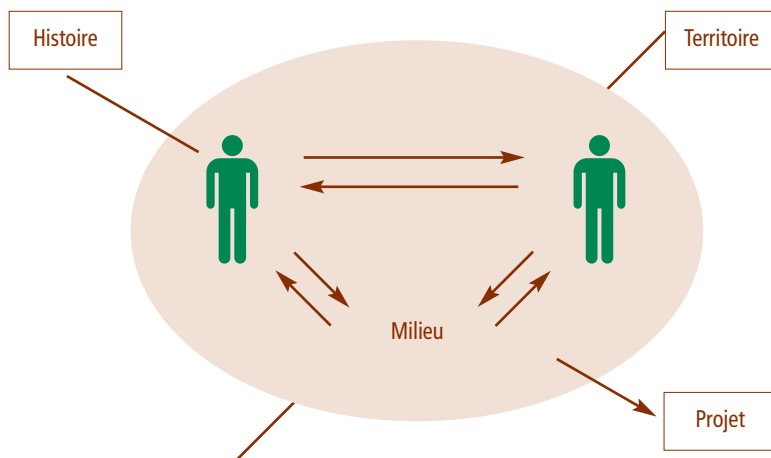
L'homme, un être territorial

Nous pouvons fort de ces conclusions comprendre un peu mieux pourquoi l'homme se doit d'inscrire son existence au sein de territoires.

Le territoire est certes un espace approprié mais c'est dans une deuxième acception un espace homogène de relations qui lui permet en un même lieu de répondre à ces besoins fondamentaux. Le territoire est donc une notion complexe puisqu'elle décrit à plusieurs échelles, individuelles et collectives, les interrelations de l'homme à ses extérieurs vitaux. C'est ainsi à la fois un support concret pour faire vivre ses relations à l'autre, au temps et à l'espace, mais qui permet également de construire de façon dynamique une frontière entre ce qui est approprié et ce qui est étranger.

En d'autre terme, le territoire est l'une des matrices essentielles pour faire vivre la dialectique fondamentale « Sécurité-Stimulation », « Défense-Expansion ». Le territoire ne peut donc se réduire à un espace spécifique, à un terroir ou à une entité juridique. Il ne peut se résumer à un espace clos reconnu par un groupe. Le territoire est certes un lieu approprié mais il se définit également par les relations cachées qu'il suppose, les multiples liens qui permettent aux hommes de s'épanouir pleinement.

La complétude de l'être s'exprime au travers du territoire



De même que Robinson n'est plus un marin naufragé, l'île n'est plus un lieu de perdition : c'est la relation Robinson – Vendredi – Speranza qui constitue le territoire mental du héros en ce qu'elle incarne dorénavant les perspectives du héros, son être même. L'île constitue la frontière ou le théâtre d'un combat entre la terre (l'histoire, ou encore les origines spatiales, culturelles et religieuses de Robinson) et le ciel (ses désirs, ses intentions, ou encore le sens qu'il donne à son existence, sa trajectoire), combat dont l'enjeu est l'emprisonnement ou la libération de tous les éléments. C'est pourquoi il est si important de savoir de quel côté elle basculera. Autrement dit, Robinson devient ce que son « île intérieure », c'est-à-dire son territoire approprié, lui permet de devenir. C'est un homme apaisé qui apparaît à la fin de cette aventure. Dans son journal, Robinson pose ses réflexions sur l'existence et réalise qu'exister consiste à « être dehors ». Il est certes considéré comme mort pour les autres mais découvre qu'il est pleinement vivant avec son île.

Vivre sans territoire, est-ce durable ?

*« La modernité nous conduit à une impasse en nous faisant
confondre « besoins objectifs » et « projets » [...] Dans ces conditions, le bon territoire n'est plus
l'espace-projet existentiel [...] Implicitement, la construction du territoire devient une affaire
de calque, à partir de standards inféodés à des logiques
économiques et géométriques qui exduent les projets
des habitants. »*

Michel Roux

*Le territoire dans les sillages de la complexité,
conférence, 2001*

Le rapport de l'homme au territoire a beaucoup évolué au cours des temps et il paraît opportun ici d'en rappeler les grandes étapes. Ce rappel permet de resituer notre réflexion dans l'épaisseur de l'Histoire et une mise en perspective utile. Il semble également intéressant d'éclairer ce rapport au prisme de la tension fondamentale « Sécurité-Stimulation » que nous avons distinguée dans la première partie. Nous verrons alors que l'époque moderne fait peu de cas du territoire. N'est-ce pas là une des causes des malaises de nos sociétés ?

I Une longue distanciation de l'homme au territoire

Depuis la révolution néolithique à l'avènement des campagnes, l'homme s'ancre au territoire

Depuis le néolithique, et progressivement ensuite, en différents points du globe, dans des conditions qui restent aujourd'hui encore fort débattues, l'homme chasseur-cueilleur cédait la place inexorablement à l'agriculteur. Cette « révolution » qui prit son temps (plus de 10 000 ans) a permis, sans nul doute, un accroissement du nombre des hommes jamais constaté dans l'histoire de l'humanité, et devait changer en profondeur sa relation à l'espace.

Avec le passage du système « chasseur-cueilleur » au système « agriculteur » la productivité des hommes chutait dramatiquement : là où il fallait à une famille deux jours pour récolter des fruits et des graines nécessaires à sa subsistance pendant une semaine ou abattre suffisamment de gibier pour la même durée, la culture et l'élevage demandaient une attention quotidienne et un labeur sans relâche. Dans le même temps, la productivité de l'écosystème ainsi mis en valeur augmentait fortement permettant ainsi l'augmentation du nombre des hommes et donnant à cette « révolution agricole », et cela pour des millénaires, son caractère éminemment positif.

Concomitamment au développement de l'agriculture et de la démographie, de nouvelles formes d'habitat se firent jour. L'humanité passa de petits villages souvent nomades à des villages plus importants et bientôt, notamment dans les sociétés agraires hydrauliques aux rendements plus élevés, aux premières villes. Ce changement majeur dans l'histoire de l'humanité n'en finit pas de nous influencer dans notre quotidien. Souvent méconnu, ou décrit de manière trop simpliste, ce changement de manière de vivre bouleversa et bouleverse encore notre rapport à la nature. La sortie du jardin d'Eden par Adam et Eve et l'obligation qui leur fût donnée de travailler la terre pour subvenir à leurs besoins, est une parabole fondatrice qui trouve ici tout son sens.

Ainsi la révolution néolithique fondait ce qui allait devenir les *campagnes*. Un espace

naturel mais apprivoisé, où l'homme tente de contrôler toute chose dans un but de subsistance et dans le respect des contraintes inhérentes à la nature et non maîtrisables par ses moyens techniques du moment. L'homme, au sein de son village et dans une économie essentiellement agricole, restait en prise avec la terre. De la bonne gestion des sols dépendait sa survivance, de la bonne conduite du *Saltus* (seule partie du territoire non cultivée, mais tout de même exploitée) dépendait la bonne santé de l'*Ager* et la préservation des générations futures. L'homme restait ancré dans son territoire via des liens très concrets et remis en cause par personne.

Dans cette nouvelle société, la nature continuait d'influencer de façon très claire la sociabilité de l'homme : les cycles végétatifs des plantes cultivées d'une part, les soins au bétail d'autre part généraient des rythmes et des pics de travail.

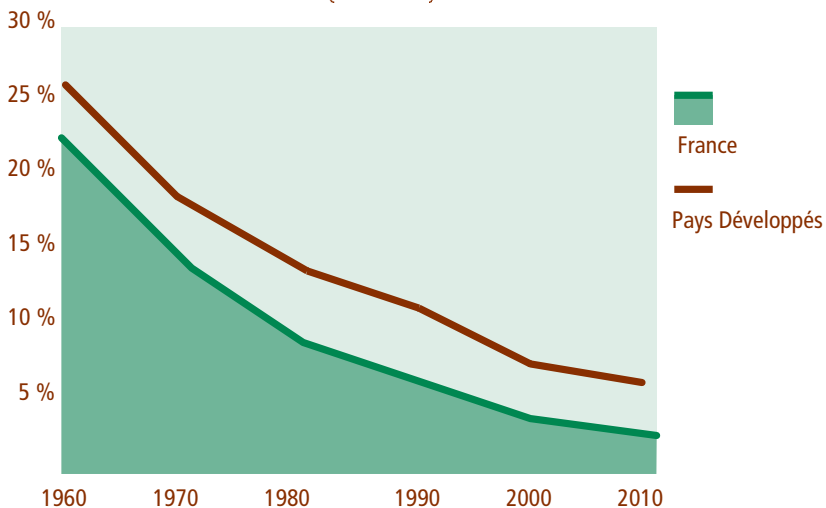
Les semailles ou le repiquage, les moissons ou les vendanges, les transhumances ou la saison des mises bas dictaient des formes de solidarité entre villageois. Le voisin devenait un allié, la famille, une force face à la nature.

De fait, le lien entre l'homme et son espace pouvait s'épanouir sans être véritablement discuté, sans distance. L'homme était dans son territoire, presque englué dedans. Il avait obligation de prendre en charge son environnement sous peine de voir son existence compromise. De sa connaissance du vivant, du rythme des saisons, connaissance des bonnes des plantes, des animaux, dépendait la réussite de l'entreprise, de sa relation aux autres dépendait sa sécurité.

Avec les progrès techniques, l'homme devient mobile et urbain

Nous savons aujourd'hui que depuis l'Égypte ancienne, des progrès techniques se sont succédés dans les différentes sociétés agraires. Le XIX^e siècle et surtout le XX^e restent néanmoins l'épisode le plus remarquable par son ampleur et les bouleversements qu'il a induits. L'avènement des machines mécaniques et plus récemment informatiques a accru sensiblement la productivité des agriculteurs, et des hommes dans leur ensemble. Les révolutions des transports collectifs et plus récemment individuels, ont fini par abolir les distances.

Pourcentage de la population agricole par rapport à la population totale
(Source FAO)

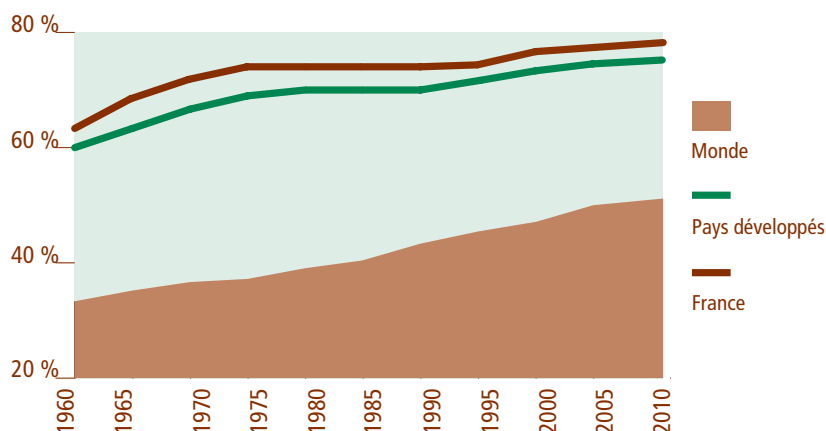


Historiquement, on sait que les gains de productivité en agriculture ont permis de libérer de la main d'œuvre offrant ainsi à la révolution industrielle la force de travail dont elle avait besoin pour son développement. Dans les pays développés dont la France, le nombre des agriculteurs a chuté dramatiquement, et la tendance se poursuit.

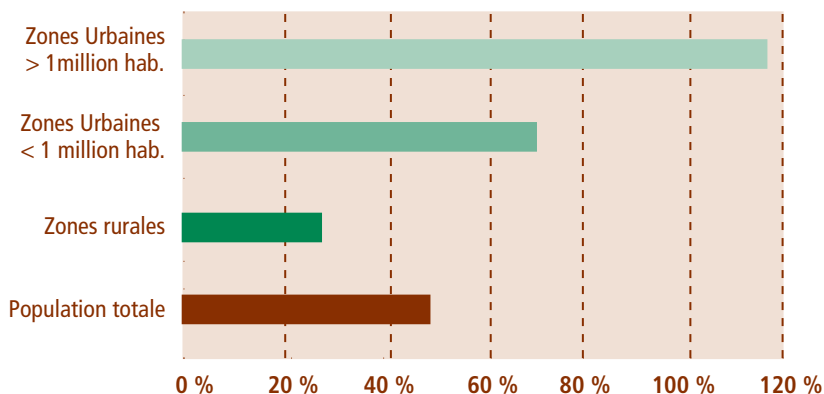
Le glissement d'une économie agricole à une économie industrielle puis à une économie de services a donc bouleversé le rapport de l'homme à son espace. La société rurale, investie dans des territoires proches, a progressivement donné naissance à une société urbaine caractérisée par une distanciation vis-à-vis des réalités du sol et par l'accroissement de sa mobilité.

Dans le monde, l'urbanisation s'accélère et la population urbaine sera même supérieure à la population rurale dans les toutes prochaines années. Dans les pays développés, aujourd'hui plus des trois-quarts de la population vit déjà en ville. Ce phénomène conduit concomitamment à une concentration des personnes dans l'espace. Entre 1975 et 2000, alors que la population a augmenté de près de 50 %, les personnes vivant dans des zones urbaines de plus d'un million d'habitants ont augmenté de près de 120 %.

Pourcentage de la population vivant en ville
(Source FAO)

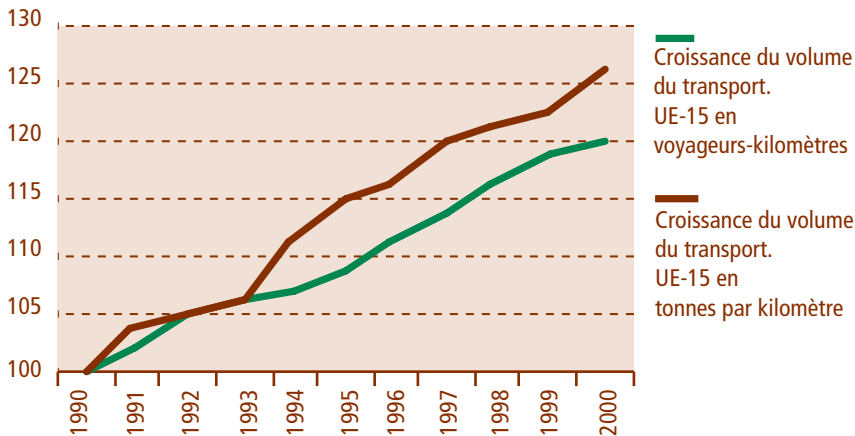


Évolution de la population par zones d'habitation entre 2000 et 1975
(Source FAO)



Parallèlement, les flux deviennent un fait majeur de nos modes de vie. En un siècle et demi, le trafic mondial de voyageurs est passé de 1 500 km/an/habitant à 4 500 km/an/habitant, soit une intensité de trafic multipliée par trois. Pour ce qui concerne le trafic de marchandises, nous sommes passés d'une intensité de 10 tonnes-km/an/habitant à environ 10 000 tonnes-km/an/habitant, soit une intensité multipliée par mille ¹. En Europe, nous constatons ces mêmes tendances et une accentuation du phénomène ces dernières années : il n'y a plus d'activité agricole ou industrielle qui soit purement locale, c'est-à-dire qui ne fasse pas appel à un moyen de transport entre le lieu de production et le lieu de consommation. L'intensité du trafic voyageur comme celui des marchandises s'est ainsi accrue de 20 % entre 1990 et 2000.

Croissance du trafic dans l'ex-Europe des 15
(Source EUROSTAT, base 100 en 1990)



Corrélativement, l'artificialisation de l'espace et du temps devient un marqueur des sociétés devenues urbaines. L'étalement des constructions et la densification des infrastructures impliquent un recul des sols forestiers ou cultivés. Aux États-Unis par exemple, l'urbanisation prélève chaque année un tribut d'environ 400 000 hectares de terres agricoles, le chiffre correspondant pour la Chine étant d'environ 5 millions d'hectares (FNUAP ², 2001). On considère par ailleurs que chaque année, 12 millions de voitures supplémentaires sont mises en circulation (dont 11 dans les pays en voie de développement). Elles demandent alors indirectement de nouvelles routes, autoroutes et parkings : on estime à 1 million d'hectares la superficie des terres ainsi artificialisées annuellement. La Chine compte aujourd'hui une flotte de 13 millions de véhicules. Dans l'hypothèse d'un taux d'équipement analogue aux pays développés, sa flotte devra grossir de près de 630 millions d'unités, artificialisant par ricochet près de 13 millions d'hectares, équivalant à la moitié de ses surfaces de riziculture.

« Délivrés » des contraintes du sol, les urbains oublient notamment ses rythmes. Alors que les saisons calibraient la vie des campagnes, la montre donne désormais le tempo de la ville. Le temps est subdivisé en moment précis, temps de travail, temps de loisir, temps de transport, et le calendrier se caractérise par des périodes distinctes : période d'activité, période de vacances, période de fête.

1. Source ADEME (Agence gouvernementale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

2. FNUAP : Fonds des Nations unies pour la population.

Ainsi dans nos sociétés post-industrielles, le modèle proposé par la révolution néolithique puis par la civilisation agraire s'est périmé. Le changement profond auquel nous assistons et dans lequel nous sommes partie prenante bouleverse notre relation au territoire. L'espace de plus en plus artificialisé s'est fonctionnalisé et divisé : routes, espaces d'habitation, zones commerciales, lieux de loisirs et de vacances. L'ancrage identitaire s'efface au profit d'une mobilité de plus en plus forte : déplacement quotidien pour aller travailler, changement de région ou de pays au cours de la vie, résidences multiples en fonction des saisons et le temps devient lui-même un paramètre de choix individuel. Entre l'univers de l'intimité et le global, l'échelle territoriale tend donc à s'effacer.

Certaines « villes » modernes deviennent invivables

Il s'agit ici d'appréhender plus en détail le rôle joué par l'urbanisation dans la dégradation de l'urbanité. En d'autres termes, comment et pourquoi les développements urbains rationalisés à l'extrême, ont généré des malaises de plus en plus aigus dans ces espaces de vie. Cette tendance apparaît aujourd'hui nettement, et nous nous attachons à l'analyser dans le cadre des pays occidentaux.

Urbanisme : Ensemble des règlements et des actions qui font la ville.

Urbanité : Ensemble de traits de comportement positif, impliquant courtoisie, respect de l'autre, bonne mœurs et usages, et que l'on assurait être le propre des citoyens par opposition aux habitants de la campagne.

R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, La documentation française.

À partir des années 70, le développement des zones urbaines s'est accéléré pour répondre à l'afflux massif de nouveaux habitants. À l'urbanisme « vieillissant » juxtaposant grands ensembles et zones pavillonnaires éclatées, se sont substitués plusieurs ordres progressifs de rationalisation des espaces jusqu'à celui des villes nouvelles, créées de toutes pièces. S'appuyant sur un apport massif en infrastructures publiques et l'absence de spéculation foncière à leur début, elles se caractérisent par une abondance des biens matériels et de consommation. Les habitants disposent de toutes les réponses à leurs besoins quotidiens « sur place » et trouvent dans ces espaces les critères d'un « mieux vivre en ville ». La ville de Cergy-Pontoise constitue l'emblème de cette ère d'urbanisation maîtrisée : le territoire préexiste à la ville (les lignes de bus d'aujourd'hui reprennent le tracé des chemins d'hier), les paysages sont maintenus.

Mais cet urbanisme s'avère avec le temps globalement faible : l'absence de règles claires (tracés des rues, hauteur des bâtiments, emploi de matériaux) favorise une « architecture de parc d'attraction ». L'absence d'identité commune augmentée par la domination de nouveaux habitants sur l'ancienne communauté rurale devenue minoritaire interdit tout projet d'ensemble et spécialise les villes au plan social. Les villes se sont ainsi effilochées et dissolues dans une seconde phase d'urbanisation en taillant de manière brutale lotissements et zones commerciales. Le principe de naissance administrative des villes sur fond de politique de table rase conditionne leur extension sans fin jusqu'à se rejoindre. Les villes perdent progressivement leurs limites spatiales autrefois clairement identifiables et par conséquent leur centre-ville. La vie économique peine à s'implanter de manière homogène et équilibrée.

L'abandon de la rue, jusqu'alors matrice universelle d'assemblage du monde urbain, provoque la disparition de la ville d'antan, somme d'histoires communautaires nées de

l'organisation villageoise. Ainsi, la ville du XIX^e siècle construite par les populations venues des campagnes s'est trouvée petit à petit détruite par les ambitions utilitaires du XX^e siècle en séparant les fonctions de l'espace et dans l'espace pour favoriser la mobilité. Une altération des relations entre habitants s'installe : plus de trottoirs pour se croiser, plus de commerces pour se rencontrer ; la forme urbaine classique disparaît dans le monumentalisme des sites. L'individualisme se développe, le voisinage s'éclate dans l'anonymat. En cas de problème, le déménagement remplace le dialogue, grippant les systèmes sociaux de régulation des conflits de proximité. On consomme les espaces tant qu'ils n'apportent que des avantages, ce qui renforce les concentrations sociales homogènes.

Déjà Le Corbusier proposait en 1924 de reconstruire les villes de fond en comble en abandonnant les repères de l'urbanisme d'antan dans le souci d'adapter la cité à ses enjeux de progrès, aux lois de la concurrence, de la technique et des nouveaux flux qui s'y développeraient. Face au progrès, les villes doivent dans le même esprit se transformer, mettant en œuvre le nouveau modèle urbain du « circuler, travailler, habiter, se recréer », et s'articuler en réseaux, zones et fonctions où tout est dans tout.

En éloignant les hommes, le nouveau modèle urbain entraîne des regroupements matériels, bâtis, de plus en plus massifs, de moins en moins maîtrisés, jusqu'à produire des espaces distendus, où l'activité ne se distingue que très mal dans l'inextricable et l'amorphe. La transformation des architectures riveraines des rues et des marges profondes habitées a été induite par l'introduction de nouveaux modes de déplacements, appelant à une circulation dégagée de tout côté. Elle a pour conséquence directe la transformation en son contraire d'une relation jugée jusqu'alors bénéfique et enviable : celle d'être riverain. Les demeures s'isolent des flux et voisinages : la rue se réduit à la route-objet hostile à ses rives. L'urbanité est alors mise à mal en ce que la capacité des espaces à jouer un rôle de médiateur entre ses utilisateurs s'en trouve dégradée. La référence n'est plus l'espace matériel où l'on est, mais le flux d'un point à un autre. L'obsolescence des hiérarchies spatiales autrefois ordonnées par la proximité marque l'abandon des logiques d'espace sur lesquelles se sont construites les villes au profit de zones de transit plus larges. La ville n'est plus que le point nodal d'un réseau plus vaste, aveugle.

Ainsi, « *Marché, technicité et mobilité ont dessiné les villes d'aujourd'hui et défiguré les anciennes. L'échec n'est pas qu'architectural, il empêche la ville de remplir sa mission première : vivre ensemble*³ ». La ville devient ainsi le simple décor vidé de sa propre raison d'être, un produit.

La spécialisation des espaces par fonction, la mise en réseau de la ville, le recul des espaces de convivialité et de rencontre spontanée tels que la rue participent à la destruction du lien social, plus globalement altèrent la relation primaire entre les individus. Pour répondre à l'isolement, on crée des lieux de rencontre ; pour répondre à un besoin de nature, on fabrique des produits de loisirs à la campagne ; pour répondre à un besoin d'ouverture, on universalise la télévision, aujourd'hui le portable, Internet.

L'urbanité artificielle est le fruit d'une substitution des socialités de voisinage par des enclaves périphériques sécurisées réduites à des relations commerciales, elles-mêmes formalisées autour de réseaux et connexions. Ces modes de rencontre programmés mettent la proximité à l'épreuve : l'éloigné devient proche et le proche se cloisonne. En

3. Jean-Pierre Le Dantec, professeur en histoire et culture architecturale, « De la désurbanisation des villes... à l'urbanisation des mœurs », dans *Le Monde de l'Éducation*, octobre 1998.

fait, cette ville moderne ne semble pas être en mesure de constituer un système viable permettant de satisfaire les besoins fondamentaux de la personne.

I Vivre sans territoire n'est pas durable

Au travers de ce panorama, nous avons noté que la relation de l'homme au territoire s'était largement modifiée au cours des âges depuis la sédentarisation agraire jusqu'à l'effacement du territoire au profit des flux et des espaces-fonctions. Pour éclairer de nouveau cette évolution, nous souhaitons désormais l'étudier au regard de la tension fondamentale que nous avons mis en évidence dans la première partie. Cette clé de lecture nous permettra d'envisager sous un autre angle les dérives que nous venons de détailler. Pour illustrer notre propos, nous reprendrons l'histoire de Robinson dont nous imaginerons librement une suite possible au regard des tendances contemporaines.

Ainsi donc, l'homme, individuellement ou en société, aspire à conjuguer deux forces opposées mais complémentaires qui structurent tout son être « Sécurité – Stimulation ». Il y parvient grâce aux relations qu'il tisse avec ses extérieurs, le territoire étant une matrice efficace pour les activer. Cette mise en relation s'est donc bouleversée selon trois étapes successives : Sédentarisation – Territorialisation – A-territorialisation.

La sédentarisation

L'homme, d'abord chasseur-cueilleur, cherche à assurer sa sécurité au profit de la stimulation que lui apporte une vie sans attaches, le déséquilibre étant en effet bien trop fort pour être effectivement structurant. Ce mode de vie est certes fait d'aventures et de découvertes sans cesse renouvelées mais il demande une adaptation continue et les lendemains ne sont jamais complètement assurés. Ce contexte est donc bien propice à la stimulation mais offre de trop faibles garanties sur le long terme. Cette situation doit donc être dépassée, ce sera le fait de la sédentarisation.

Revenons si vous le voulez à l'exemple de Robinson qui continue à parfaitement illustrer notre cheminement. Au départ, celui-ci erre sur son île, chasse et cueille pour subsister. Revenu de l'échec de son projet de fuite pour retrouver le monde et éprouvant le besoin d'assurer mieux son avenir, il installe son activité sous une nouvelle forme plus anticipée et entreprend de mettre l'île en valeur en plantant et en récoltant ses premières moissons de blé, d'orge et de maïs. Puis, il passe à l'élevage de chèvres. Il va donc se fixer et devenir agriculteur. Ainsi sédentarisé, il s'attelle à la construction de sa maison. La culture de l'orge et du blé prospère et bientôt commencent les moissons au sabre, puis le vannage du grain. La première récolte est mise de côté. Soudain, Robinson a conçu la nécessité de lutter contre le temps, et de l'emprisonner. La conservation de cette première récolte est un acte d'avenir et met en évidence un processus de thésaurisation. Robinson s'adapte à Sperenza qui continue à lui fournir de plus en plus de substances.

La territorialisation

L'homme s'ancre alors dans un espace, cultive une terre, élève des animaux, tisse des relations étroites avec ses voisins et s'inscrit dans une trajectoire collective. Sa sécurité se renforce progressivement ; c'est l'émergence de la civilisation agraire, une vie communautaire enclose centrée sur le travail du sol. Toutefois, la sécurité étant acquise et

largement installée dans la vie agricole et villageoise, l'appel à l'ouverture va petit à petit s'exprimer et se matérialiser par la montée en puissance des villes. Ainsi, au-delà des évolutions commerciales et des progrès techniques qui les accompagnent, les villes se présentent dans leurs formes originelles comme des lieux de rencontres denses et d'activités variées qui permettent de satisfaire les besoins de stimulation auxquels chacun aspire. Elles forment dans leur construction des territoires au sens où nous l'avons défini et assurent ainsi un subtil équilibre entre les deux pôles de notre tension : tout en garantissant une certaine vie communautaire sur des espaces appropriés, elles ouvrent le champ des possibles des rencontres et des situations. Cette grande période qui s'appuie ainsi finalement sur une relation forte entre l'homme et le territoire, qu'il soit rural ou urbain, va ensuite progressivement s'effacer avec l'époque moderne.

Robinson construit son territoire, espace approprié, matrice de relations développées graduellement. C'est d'abord son chien Tenn qui lui saute au cou, geste gratifiant l'abondance de nourriture maintenant disponible. Puis Robinson organise la vie sur Sperenza en se faisant législateur. C'est alors qu'il assiste à une cérémonie religieuse : des indiens ont débarqué sur l'île pour trouver en son sein un bouc émissaire et le sacrifier en victime expiatoire. Intense activité militaire de Robinson après cette incartade des indiens sur son île qu'il fortifie. Enfin, la découverte du sauvage, rebaptisé Vendredi, qui transforme fondamentalement la relation de Robinson au monde.

Imaginons à partir de cet instant un scénario quelque peu différent de celui proposé par Michel Tournier dans son ouvrage. En effet, envisageons la suite des aventures de Robinson en acceptant le principe selon lequel les indiens décident de rester sur l'île. Comment un événement de cette nature mettrait-il en perspective notre propos ?

Un village indien se construit non loin de l'habitation de Robinson. Peu à peu, tous cultivent de concert la terre du coin ; les productions croissent en volume et bientôt s'instaure une solidarité entre Robinson et les indiens. L'ensemble constitue progressivement une communauté agricole fondée sur l'entraide et le partage des tâches ; notre héros devient le maire du village. L'harmonie socio-économique s'accompagne de naissances et d'un accroissement important du nombre des familles. Les techniques progressent pour pérenniser une production devenue abondante. La sécurité des hommes dans leur relation au territoire est maximale, alors qu'une partie de la communauté part de l'autre côté de l'île pour construire une ville portuaire et développer des relations économiques avec le continent, axées sur la vente des productions non consommées localement.

L'a – territorialisation

L'homme moderne, rationaliste et avide de liberté, ne se lie plus que marginalement au territoire. Ses progrès techniques et scientifiques lui permettent désormais de s'en affranchir. L'homme doit pouvoir dorénavant construire ses relations au gré des envies et le territoire peut être vécu comme une contrainte. Le territoire redevient alors principalement un « topos », un objet étendu, une « chose » qu'il convient de fonctionnaliser, mais pas forcément d'investir.

Ce mode d'être au monde a un temps pu être séduisant mais les dérives actuelles montrent bien la non-durabilité de ces options. L'homme a-territorial ne peut répondre profondément à ses besoins de sécurité et de stimulation. Il redécouvre avec douleur

aujourd'hui que les réseaux ne peuvent pas tout et qu'il faut pouvoir se fixer pour s'ouvrir, s'appuyer sur des relations solides avec ses voisins et son environnement pour affronter l'autre et l'ailleurs. Le mal-être individuel et collectif est donc en partie à rechercher dans l'effacement du territoire au profit des flux, au choix de segmenter l'espace plutôt que de chercher l'unité, infime dans le mirage de l'individualisme et l'abandon du commun.

Homme de la terre, Robinson reste au village et regarde ainsi partir les générations une par une vers la ville où la nouvelle prospérité, d'origine industrielle maintenant, assure une vie citadine prolifique sur le plan des services et de la culture.

Mais Robinson est l'un des rares campagnards à subsister dans ce coin de Pacifique. Le village est bientôt rattrapé par une zone périurbaine, fruit de l'extension des différentes villes de l'île qui se rejoignent maintenant en ce terroir-sanctuaire, et formant ainsi une vaste mégalopole. L'endroit même de la grève où il s'était réveillé au lendemain de son naufrage, laisse trôner un vaste centre commercial, lui-même desservi par un échangeur autoroutier démesuré. Rapidement conçu pour loger une population sans cesse croissante, ces banlieues agrégées les unes aux autres souffrent d'une absence criante d'histoire communautaire : les habitants ne se connaissent plus, et ne partagent guère que leurs conditions de vie dégradées. Bientôt Robinson tombe malade : un asthme dû aux pollutions du réseau routier au trafic incessant, construit au-dessus de chez lui. Mais personne ne s'en rend compte car Robinson n'a plus de famille à proximité et reste inconnu de tous passé son portail.

Un vendredi, fin de matinée, Robinson lâche un dernier soupir, emportant avec lui le vestige d'un territoire disparu : son histoire et son projet d'homme moderne.

Ces trois phases montrent ainsi que la re-territorialisation est aujourd'hui un défi essentiel à relever si l'on souhaite bâtir une société qui satisfasse aux besoins fondamentaux de l'homme. Les modalités de cette entreprise sont néanmoins complexes tant nos modes d'organisation et de fonctionnement sont empreints de virtualité et de mouvement. C'est néanmoins un enjeu de civilisation que nous souhaiterions maintenant préciser dans les pages qui suivent.

Des territoires par et pour les hommes

« Déconnexion, isolement, artificialisation, surprotection sont autant de termes qui illustrent le malaise relationnel entre l'homme et son territoire. Dans les grandes agglomérations, ce malaise s'accompagne d'une rupture avec les réalités du sol et du vivant. Les départs vers les campagnes "rurbaines" témoignent de ce besoin fondamental. Parallèlement, dans nos milieux ruraux, ces relations qui semblaient naturelles sont de plus en plus difficiles à maintenir. Il semble donc essentiel que l'homme se réapproprie et se réconcilie avec son territoire, qu'il en comprenne son histoire, son économie, ses caractéristiques afin d'entreprendre et de se réorganiser durablement.

Il y a dans la société rurale tout un système d'expériences et de valeurs qui sont aujourd'hui menacées alors qu'elles pourraient nous aider à rechercher un nouveau type de relations humaines. En disant cela, je n'ai pas la prétention ou la sottise d'imposer un modèle. Cependant, alors que les économistes et les sociologues dressent tous les matins l'acte de décès de la civilisation agraire, il me semble qu'on ferait bien d'entendre son testament avant de l'enterrer. »

Raymond Lacombe

Conclusion des 1^{res} assises de Sol et Civilisation, 1992

Dans un texte de 1995, Jean-Louis Guigou, alors en charge de la DATAR, exprimait bien une des tensions vitales de notre temps :

« Désormais, les forces s'ordonnent de manière contrastée. La mondialisation appelle une demande de territorialisation ; à la montée du global s'oppose l'aspiration du local ; face à la massification des productions et des échanges, se développent les demandes de singularisation, d'originalité et de spécificité ; l'homogénéisation et l'uniformité développent en elles-mêmes la recherche d'hétérogénéité, la revendication des droits à la différence et à l'expérimentation ; à la mobilité et au nomadisme du travail répond la permanence du domicile ; l'éphémère génère la demande de repères ; le déclin des identités nationales donne naissance aux identités régionales et locales ; la proximité peut créer de la solidarité, des liens culturels et donc de l'identité. Face au sectoriel se développe le global, face au virtuel se développe la demande authentique. »

Les réflexions et les expériences menées, notamment en milieu rural, depuis quelques années sur le développement local nous amènent à souligner dans cette dernière partie quelques pistes intéressantes pour requalifier ce que pourrait être un territoire construit par et pour les hommes dans le monde d'aujourd'hui.

La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale)
En octobre 2005, la DATAR est devenue DIACT
(Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité du territoire)

« Aventure inhabituelle dans notre paysage administratif », la DATAR a été voulue en 1963 par le Général de Gaulle comme une administration de mission sans services extérieurs, chargée d'impulser et de coordonner les politiques territoriales des différents ministères, elle n'a cessé d'évoluer dans ses attributions, ses moyens, son influence au gré des gouvernements et des conjonctures.

Durant les Trente Glorieuses, la DATAR s'emploie à répartir au mieux les fruits d'une croissance forte :

- en freinant la concentration parisienne par le développement des métropoles et villes moyennes ;
- en favorisant l'expansion régionale par la décentralisation d'activités motrices ;
- en aidant les zones rurales fragiles (rénovation rurale, politique de la montagne).

À partir de 1974, la DATAR devient le « SAMU » qui vole au secours des bassins d'emploi, des entreprises, des leaders en difficulté, par une profusion de mesures d'urgence.

Un moment menacée de disparaître, la DATAR se cherche un nouveau souffle en renforçant sa mission d'étude, de coordination à mesure que les politiques territoriales se décentralisent et appellent de nouveaux partenariats, enfin et surtout de prospective à l'heure de la construction européenne et de la mondialisation.

Des territoires façonnés par l'homme

La révolution industrielle et urbaine a profondément modifié le socle historique des « territoires vécus » sans parvenir à les éliminer complètement. Face aux dérives décrites précédemment, l'heure est à la recherche de nouvelles démarches pour faire du « territoire » un espace proactif adapté au défi de notre modernité. La dynamique de projets co-construits, la compétitivité locale bien pensée dans un monde ouvert et le renouvellement démocratique sont probablement les mamelles de cette ambition.

Les « nouveaux » territoires se structurent autour d'une dynamique de projets

Les récentes politiques territoriales (en particulier la loi Pasqua 1995 et surtout la loi Voynet 1999) souhaitent faire évoluer le développement des territoires en passant d'une logique de guichet à une logique de projet, depuis une redistribution de subventions, d'ajustement des équipements et services publics, vers une démarche globale de mobilisation et de participation des populations pour les amener à se prendre en main, au lieu de tout attendre de l'État et d'ailleurs.

Il s'agissait dans les faits de remembrer un tissu social souvent disloqué pour qu'il prenne confiance en lui-même et se projette dans un élan, de mettre en synergie les élus, les acteurs économiques, sociaux et culturels avec leurs organisations et leurs réseaux. Il s'agissait également de mettre en valeur leurs ressources puisées dans leurs « entrailles culturelles » et les innovations appropriées pour relever les défis qui les provoquent, trouver l'audace de risquer ensemble, de susciter un développement global et durable.

C'est avec une démarche de projet qu'un territoire aujourd'hui se structure et se développe : là où il n'y a pas de projet, il n'y a que rivalités, stagnation, enfermement et fatalité. Un territoire vivant s'enracine dans une culture, mais s'épanouit dans la conception partagée d'un avenir attractif, comme une nouvelle avancée capable de faire émerger une intelligence et une volonté collectives, de greffer une dynamique prospective sur une identité reconnue.

Pour cela, le territoire doit offrir une dimension assez vaste pour oser relever les défis, élaborer une stratégie et la faire aboutir, mais aussi assez rapprochée pour faire jouer les ressorts des appartenances et des solidarités locales, pour permettre une participation aussi large que possible de la population. L'échelle d'un projet s'apprécie moins à la superficie impliquée qu'à la capacité de rassembler les forces dispersées et à les mettre en synergie. Cette dynamique territoriale requiert une démarche stratégique qui consiste à partir de la réalité analysée dans sa globalité, son évolution et son environnement, pour susciter l'expression du souhaitable, discerner les possibles, préciser les priorités à atteindre.

Cette démarche d'ouverture donne sens et cohérence aux initiatives émanant des acteurs locaux, remplace les intérêts et les propositions de chacun en des perspectives plus vastes, décloisonne des approches sectorielles ou catégorielles qui doivent conserver leur spécificité en s'intégrant dans une approche plus large et transversale. Il s'agit moins de créer une structure supplémentaire que de partir de l'existant, en lui apportant une dimension nouvelle.

Les modalités et les étapes que la loi Voynet a fixées pour la reconnaissance des « pays », l'élaboration des chartes et des contrats de territoire offrent une bonne illustration de cette démarche applicable à d'autres échelons :

- Phase de lancement où les élus négocient entre eux le périmètre de leurs alliances et les grandes orientations de la stratégie à mettre en œuvre ;
- Phase de mobilisation des acteurs, de diagnostic de la situation, des orientations à moyen terme, conduite par les élus et les membres du Conseil de développement ;
- Phase d'appropriation de la charte, de reconnaissance officielle du pays, engageant l'ensemble des acteurs ;
- Phase de contractualisation, de réalisation et d'évaluation, intégrant les objectifs de la charte dans le plan régional et ses contrats. Cet engagement négocié doit comporter une ossature centrale principale et des conventions plus précises adaptées à la diversité des groupes concernés. Le pays est ainsi reconnu comme le sommet de la programmation locale et la base de la planification régionale.

Le territoire de projet, une réponse à la mondialisation

Longtemps, les entrepreneurs et les économistes sont restés à l'écart de ces dynamiques territoriales qui brouillaient leurs combinaisons productives. En quelques années, le vent a tourné : la mondialisation, la rapidité des innovations technologiques et organisationnelles font émerger d'autres facteurs. Il faut désormais conjuguer le grand angle de l'économie-monde avec ses processus macroéconomiques difficiles à réguler et la loupe des économies-locales avec leurs sources, leurs réseaux capillaires qui irriguent une grande partie de l'économie et créent le plus d'emplois. On passe du quantitatif au qualitatif, à l'immatériel. Le territoire devient un facteur essentiel que l'on choisit pour un environnement naturel et social favorable, un milieu porteur d'apprentissage collectif, de coopération et de partenariat.

Dans le domaine économique

La base de l'économie reste l'entreprise, mais compte de plus en plus son insertion en des territoires bien organisés : un bel établissement ne restera pas longtemps performant dans un désert humain. La logique verticale croise désormais la logique transversale des dynamiques territoriales. Ce sont la capacité d'organisation, de gouvernance et la qualité des relations qui font la différence entre les entreprises, les territoires qui gagnent et ceux qui perdent. Cela vaut évidemment pour l'artisanat, les PME-PMI bien enracinées dans un territoire mais branchées sur l'international, pour les multiples modalités de l'économie sociale et solidaire qui relèvent de la même dynamique sociale. Cela vaut aussi pour les grandes firmes qui ont besoin de ports d'attaches solides pour s'aventurer sur les marchés lointains, pour amorcer les choix et les risques des reconversions nécessaires sans briser les racines sociales et culturelles. Elles donneront la priorité aux espaces bien organisés en infrastructures de communication, en centres de recherche et de formation, en services d'appui et lieux de concertation. L'organisation des territoires est aussi nécessaire au dynamisme des entreprises que la croissance économique de celles-ci est nécessaire à la mise en valeur des territoires.

L'heure est aux « *systèmes productifs localisés, aux clusters* », ces ensembles d'entreprises performantes, relativement spécialisées, reliées entre elles par des rapports de concurrence, se combinant mais, se combinant avec des actions de solidarité qui s'inscrivent dans la durée en des espaces déterminés. La confiance dans l'échange des informations, la mise en commun de savoir-faire, de prospection, d'opportunités reposant sur des racines historiques, culturelles, sur des liens de parenté, de voisinage apparaissent comme le ciment, le bouclier qui amortit les chocs de la conjoncture internationale.

Actuellement, le pays-bassin d'emploi, relais de la région, apparaît comme l'échelon pertinent pour susciter la rencontre des entreprises entre elles, avec les collectivités locales, les partenaires sociaux ; à ce niveau peuvent se constituer les plates-formes d'initiatives locales, les pépinières, les clubs d'entrepreneurs. Il n'y a pas de modèle unique, mais mille chantiers où faire se rencontrer les diverses activités et services, le monde de la formation et de la recherche, les facteurs de fermentation sociale et culturelle. Il n'y a pas de territoires condamnés mais des territoires sans projet ; il n'y a pas de projet novateur sans climat de confiance, de réciprocité et d'anticipation partagée.

Au plan de la société

L'économie n'est plus seule structurante des territoires. Son évolution et celle de la société accordent une place grandissante au cadre de vie, à l'environnement, au temps de non-travail choisi ou subi (la durée annuelle du temps de travail s'est réduite de moitié en un siècle ; la vie active ne cesse de se resserrer autour des 25-55 ans, à mesure que s'allonge la durée de l'existence). Dès que les revenus, le niveau de formation et les conditions de transport le permettent, le choix du domicile compte autant que le choix de l'emploi. Ainsi se constitue dans les territoires, notamment ruraux, une économie résidentielle qui s'organise à côté de l'économie de production. L'accès aux services publics et privés, la qualité et la sécurité de ceux-ci en sont les facteurs déterminants ; le maintien et l'amélioration des services aux ménages et aux entreprises sont au cœur des politiques de développement. Les demandes ne cessent de s'amplifier et de se diversifier : des publics variés (navetteurs, actifs résidents, résidents secondaires, touristes) ; une demande de consommation toujours plus individualisée ; des horaires de plus en plus flexibles et des goûts fluctuants ; des demandes croissantes de sécurité alimentaire et sanitaire, d'équipements de biens culturels et de loisirs, d'accès aux circuits administratifs, etc.

Devant cette explosion des demandes, l'offre de services court après la rentabilité et la satisfaction des clients et des usagers : services conservés par l'État ou transférés aux collectivités, missions de service public confiées à divers opérateurs, services marchands aux ménages et aux entreprises. La répartition de ces différents services selon les attentes des habitants structure de plus en plus l'organisation et le devenir des territoires. Sauront désormais se développer ceux qui articuleront convenablement bassins de production et bassins de services et de vie.

Les territoires, nouveaux poumons de la démocratie

Plus l'aménagement et le développement des territoires deviennent complexes et décisifs, plus ils exigent une démocratie vigoureuse, transparente et participative, pour être porteuse de projets, de modes de régulation et de dépassement des contradictions, d'apprentissage du vivre et décider ensemble. La démocratie est à la fois un idéal, une exigence fondamentale des droits humains, une réalité toujours à conquérir, à renouveler. Mais elle vieillit, se banalise, apparaît comme une donnée de nature et un acquis définitif, alors qu'elle est le fruit laborieux de générations successives, que chaque génération doit reprendre, refonder à son tour. Comment les dynamiques territoriales peuvent-elles y contribuer, à côté d'autres forces et démarches ?

La stimulation de la société civile

Devant les méfaits d'un individualisme débridé et les échecs d'un étatisme s'épuisant à tout règlement, il convient de donner plus de cohérence, d'autonomie et de reconnaissance à la société civile. Plutôt que de s'en méfier ou de la marginaliser, l'État devrait

favoriser l'expression, l'articulation de ces multiples canaux qui irriguent la vie économique, sociale et culturelle : place aux groupements, aux organisations professionnelles, aux syndicats, aux organismes de formation et de communication. Place surtout aux associations qui sont les poumons de la démocratie et du développement territorial. À celui-ci, le monde des associations, en pleine expansion (60 000 associations de plus par an), apporte l'expression des besoins, des revendications, des propositions qui émergent de la conscience collective. Elles créent des passerelles entre les individus, les groupes, les générations et sont des facteurs essentiels de la recomposition sociale et de la lutte contre les exclusions. Elles sont les « têtes chercheuses » qui explorent les questions et les voies nouvelles, qui mobilisent les initiatives et comblent en partie les carences et les pesanteurs du système. Elles sont les lieux privilégiés de l'apprentissage social, de la vie démocratique, les viviers où les organisations et les collectivités puisent leurs membres. Aux associations, les structures territoriales offrent l'ouverture à des groupes trop souvent repliés sur leurs intérêts immédiats, la possibilité de se situer dans une démarche globale, sans rien perdre de leur autonomie et en apportant leur contribution originale. Tout exige plus de concertation des associations entre elles et avec les responsables élus, une meilleure clarification du rôle des uns et des autres. La création des Conseils de développement constitue à cet égard une avancée prometteuse.

L'articulation de la démocratie de représentation et de la démocratie de participation

Il n'existe pas de solution miracle pour renouveler la démocratie représentative, trop souvent formelle, coupée des aspirations populaires, réduite à la « défense des intérêts locaux » ou aux intrigues partisans. Des réformes seraient nécessaires pour rapprocher les citoyens des décideurs politiques et des services administratifs ; mais elles resteront des dispositions supplémentaires et complexes, si elles ne sont pas réappropriées par les citoyens. La démocratie appelle des mesures au sommet, mais elle renaît surtout de l'engagement à partir de la base. *« Les marmites commencent toujours à bouillir par le fond, jamais par le couvercle »*, dit un vieux proverbe populaire.

À côté de la démocratie de représentation, garante de légitimité, place donc à la démocratie participative, moins en inventant des structures nouvelles qu'en apportant plus de souffle aux multiples outils existants, afin d'agir sur les mentalités et les organisations. La démarche compte autant que le contenu, les échanges entre voyageurs autant que la destination du train. Cette démocratie participative a ses temps et ses lieux forts d'expression, mais elle s'exerce avant tout au quotidien et dans tous les domaines, dans une tension permanente entre le projet mobilisateur et la gestion des moyens à atteindre. Quelques principes peuvent baliser l'action de ces formes de partenariat, des conseils de développement qui se multiplient dans les territoires :

- Reconnaître et stimuler les échelons de base en y associant le maximum d'acteurs, en leur proposant des méthodes de travail et des moyens pour s'exprimer ;
- Créer ou renforcer les médiations nécessaires par des relais verticaux et horizontaux, en donnant la priorité aux territoires de projets sur les découpages administratifs de gestion ;
- Développer une « subsidiarité active » où les collectivités de base mettent en œuvre leurs programmes, mais dans le cadre de principes et de règles, de solidarités et d'évaluation définis à un niveau supérieur ;
- Affirmer à tous les niveaux la primauté du politique et de l'éthique, aussi bien sur les impératifs d'une économie hégémonique que sur les enfermements identitaires.

Une réforme de l'État et des institutions

Enfin, on ne fera pas l'économie d'une solide réforme de l'État et des institutions de la République. L'État jacobin qui décidait de tout à Paris n'est plus le souverain absolu : il doit composer en amont avec les décisions communautaires européennes et les contraintes de la mondialisation, en aval avec l'affirmation d'échelons territoriaux mieux adaptés, avec les requêtes montantes d'une citoyenneté plus active. Il doit trouver sa juste place dans un univers à complexité croissante, qui appelle une régulation à la fois souple, efficace et transparente, une « bonne gouvernance », dans une articulation permanente et interactive entre la sphère politique en tous ses éléments, la société civile et tous ses réseaux, le monde de l'économie. Comment concilier un État fort auquel les Français restent très attachés et des relations partenariales contractuelles qui démultiplient son action ? Comment réaliser la formule « moins d'État, mieux d'État » ? La réforme de l'Administration est l'affaire de la société entière : pas de réforme des institutions au sommet sans une implication des forces à tous les niveaux ; pas de développement local durable sans une administration transparente et renouvelée.

Pour une organisation démocratique des territoires

La volonté de permettre à chaque être humain, à tout groupe social de s'approprier son espace vécu et d'y trouver son épanouissement incite à remodeler les échelons de base de la vie collective, pour y apporter une réforme globale et participative.

La commune

Que n'a-t-on dénoncé l'émiettement du tissu communal français avec ses 36 682 communes dont plus de 70 % n'ont pas 700 habitants, l'archaïsme de leur fiscalité, leurs rivalités d'un autre âge ! Leur résistance à tout essai de fusion imposée ou fortement incitée démontre le poids, l'enracinement de cet échelon de base dans l'identité et la citoyenneté. Malgré la mobilité accrue de la population et de ses échanges, la commune, comme le quartier urbain, constitue, pour une fraction importante des hommes et pour une part significative de leur existence quotidienne, un milieu de vie, un « entourage » nécessaire où chacun peut se situer, percevoir des intérêts communs, participer directement aux affaires locales. La commune reste un lieu d'appartenance et de mémoire d'intégration et d'animation, le relais initial de l'appareil administratif et des services de première nécessité au plus près des habitants, un échelon appelé à grandir à mesure que le lieu de résidence prime sur le lieu et le temps de travail. Là, chacun trouve son identité (état civil), sa citoyenneté (élections, impôts locaux), les bases de son patrimoine (cadastre). « *Le maillage communal retient le territoire comme le couvert végétal retient la terre.* » L'évolution démographique et économique se chargera de rendre inévitables certaines fusions. Mais il convient de maintenir l'échelon communal vivant partout où il est possible. Le critère de viabilité est moins le nombre d'habitants que leur capacité à se prendre en charge, moyennant l'octroi de moyens appropriés. Une équipe municipale élue sur un projet de développement local, associant des commissions ouvertes ou des conseils de quartiers, peut multiplier les initiatives et les solidarités, assurer une cohésion sociale, nourrir la joie créatrice de bien vivre ensemble.

L'intercommunalité : les communautés de communes et d'agglomérations

L'essentiel de la vie économique, sociale et culturelle déborde aujourd'hui le cadre de la commune ou du quartier pour s'exercer à d'autres niveaux. En combinant l'accès courant à l'emploi quotidien, aux services publics ou marchands, l'INSEE et l'INRA ont pu

déterminer 1 916 bassins de vie de petites villes et de bourgs, ainsi que 171 bassins de vie moins différenciés dans les grandes agglomérations : là s'opèrent les échanges principaux.

L'État jacobin, méfiant envers tout pouvoir local fort, a longtemps tardé à reconnaître ce niveau intermédiaire autrement que par le canton. Il a fallu attendre 1880 pour que soient autorisés les premiers syndicats intercommunaux aux compétences très limitées, 1959 pour la création des SIVOM et des districts : en 1999, on dénombrait 18 504 syndicats à vocation unique, multiple ou mixte aux pouvoirs très réglementés.

Ce sont les lois Joxe-Baylet de février 1992 créant les communautés de communes et la loi Chevènement de juin 1999 incitant les communautés d'agglomérations qui marquent la réussite d'une coopération intercommunale capable de répondre aux besoins des territoires. On compte aujourd'hui 2 343 communautés de communes, 162 communautés d'agglomérations, 20 communautés urbaines et syndicats d'agglomération nouvelle, soit 2 525 EPCI à fiscalité propre concernant 84,1% de la population nationale et 88% des communes françaises, en des proportions variables selon les régions : alors que la Corse (69,7 %) et surtout l'Île-de-France (43,7 %) tardent à se regrouper, dans 11 régions plus de 95 % des habitants vivent en communauté, convenablement gérée par les principaux élus, peu à peu perçue par les contribuables locaux pour les impôts prélevés et les services offerts.

Cette extension rapide, quasi-générale surtout en milieu rural, repose sur des principes simples : la liberté laissée aux communes de fixer elles-mêmes leur territoire de coopération, de préciser les compétences qu'elles transfèrent, la capacité à prélever à ce niveau une part d'impôt, la souplesse laissée par l'État, l'appui des Conseils généraux. La progression récente est marquée :

- par le renforcement de l'intégration fiscale : 922 communautés de communes pratiquent la TPU (taxe professionnelle unique), à côté des communautés d'agglomération pour qui elle est obligatoire ;
- par l'extension des compétences transférées : développement économique (zones d'activité, aides à l'emploi, au tourisme), services à la population, aménagement du cadre de vie, de l'habitat, de l'environnement, actions sociales, sanitaires, culturelles. Il leur faut préciser le contenu de « l'intérêt communautaire », renforcer la cohérence des actions publiques, éviter la dérive technocratique par l'élection de leurs conseillers au suffrage universel direct et par des commissions de participation citoyenne.

La coopération intercommunale ou regroupement communal comme nouvelle forme d'administration territoriale

Règles communes

La coopération intercommunale ne peut être imposée (art L.5210-1 du CGCT). Elle est mise en œuvre en de nouvelles collectivités, prenant la forme d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et sur la base de compétences transférées depuis les communes en contrepartie d'incitations fiscales et financières. Elle est administrée par une assemblée délibérante, un conseil intercommunal, convoqué par son président qui en exécute les délibérations. Les trois-quarts de la population française sont concernés par l'intercommunalité (45 millions d'habitants) et près des trois-quarts des communes (27 000 toutes formes confondues). Ces EPCI peuvent revêtir plusieurs formes (créées ou adaptées par la loi du 12 juillet 1999) dont les suivantes :

Les communautés d'agglomération pour les villes moyennes

Elles s'adressent aux espaces urbains regroupant au moins 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ville centre de 15 000 habitants. Elles s'articulent autour de quatre compétences transférées obligatoires : développement économique, aménagement de l'espace, habitat et politique de la ville. Elles exercent en outre trois compétences supplémentaires parmi les cinq suivantes : création, aménagement ou entretien de la voirie, assainissement, eau, protection et mise en valeur du cadre de vie, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs et culturels.

Les communautés urbaines pour les métropoles

Créées par la loi du 31 décembre 1966, elles s'adressent aux agglomérations regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave, formant un ensemble de plus de 500 000 habitants. Elles s'articulent autour de six compétences transférées obligatoires : développement et aménagement économique, social et culturel, aménagement de l'espace, politique de l'habitat, politique de la ville, gestion des services d'intérêt collectif, protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.

Les communautés de communes et l'espace rural

Créées par la loi du 6 février 1992, elles regroupent sans limitation de taille plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elles s'articulent autour de deux compétences transférées obligatoires : aménagement de l'espace et développement économique. Une troisième compétence est choisie parmi les suivantes : environnement, logement, voirie et transports ou équipements d'intérêt public commun.

Par ailleurs, de manière encore assez répandue (17 000 communes concernées), on trouve également les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) ou à vocation multiple (SIVOM), formules à la fois souples et incitatives. À noter enfin la disparition des districts, transformés en communautés d'agglomérations, urbaines ou de communes (loi du 12 juillet 1999 – art. 50) et une formule autoritaire dite de fusion de communes, peu mise en œuvre du fait du souci des locaux de maintenir intacte l'identité des communes.

Les bassins d'emploi, les pays

Les pays qui se mettent en place sont d'une autre nature, relèvent d'une autre logique. Le pays est un espace d'interdépendance ville-campagne s'organisant en territoire de solidarité et de projet. Il n'est pas un échelon administratif supplémentaire, ni une base de prélèvement de l'impôt. Il ne se décrète pas, mais se reconnaît : zone d'emploi marquée par la densité des migrations journalières ; zone de chalandise et d'animation à l'intérieur de laquelle les habitants et les entreprises peuvent trouver et offrir les biens et services courants ; aire d'influence, d'attraction des grands équipements et services structurants (maternité, hôpital, lycée, grandes surfaces commerciales, carrefours culturels, axes de communication). L'articulation de ces différents facteurs permet d'identifier l'attraction effective d'un ou de plusieurs pôles urbains et de leurs zones d'influence : un espace relativement stable autour du centre, des espaces plus diffus et fluides à mesure qu'on s'en éloigne. Un tel territoire échappe à tout découpage rigide, définitif, uniforme.

Le pays est avant tout un territoire-projet, une démarche de développement global participatif et prospectif :

- Un territoire assez vaste pour relever les défis, élaborer et mettre en œuvre une stratégie, assez rapproché pour faire jouer les ressorts des appartenances et des solidarités endogènes ; assez proche pour saisir les urgences du court terme, assez large pour capter les grandes tendances qui dessinent un avenir crédible ;

- Une approche globale et transversale intégrant les problèmes de développement économique, l'aménagement durable du cadre de vie, l'animation de la vie sociale et culturelle ; un lieu de convergence entre les programmes sectoriels spécifiques et une stratégie territoriale assurant la cohérence et la mise en synergie à un niveau accessible aux citoyens, sous forme d'une charte commune à évaluer et à actualiser ;
- Un niveau d'articulation entre les politiques descendantes de la Région, de l'État, de l'Union européenne et la démarche ascendante qui rassemble à ce niveau l'expression des besoins, des initiatives et des actions émanant de la diversité des acteurs locaux ;
- Avant tout un gisement de démocratie territoriale associant l'ensemble des élus, des forces économiques, sociales et culturelles dans un même élan de participation, de mise en valeur d'un territoire, en fidélité à son histoire et à son projet d'avenir, apportant ainsi sa contribution originale à une construction plus vaste.

La reconnaissance des pays, qui date des lois Pasqua (1995) et Voynet (1999), est trop récente pour être appréciée. En 2005, on compte 263 pays reconnus et 93 en projet, allant de 100% de la population en Bretagne à 0,2% en Ile-de-France ; 165 d'entre eux ont signé des contrats cadres ou des contrats pluriannuels détaillés avec l'État et la Région. Ils progressent, se renouvellent là où ils reposent sur des communautés vivantes, là où s'est établi un bon partage des rôles entre structure d'élus et Conseil de développement, une collaboration régulière entre pays et Région. Un pays comprend en moyenne 77 communes, 73 678 habitants sur 1 183 km². Les uns sont à forte dominante urbaine autour d'une grande agglomération, les autres à dominante rurale. Pays et agglomérations ont souvent élaboré une charte et un contrat uniques ; ailleurs, une convention d'articulation relie l'une et l'autre. La plupart de ces pays ont encore à prouver leur utilité, leur valeur ajoutée ; mais ils posent les germes d'un nouveau mode de gouvernance et d'une nouvelle architecture des collectivités françaises.

Les niveaux supérieurs de l'armature urbaine

Cette conception d'un développement démocratique des territoires doit s'intégrer dans les visées plus larges d'un monde marqué par la polarisation croissante des peuplements et des activités en des pôles urbains et de leur étalement. Plus que jamais, c'est la ville, le réseau urbain qui structure et organise l'ensemble du territoire.

La loi Chevènement de 1999 a enfin poussé les villes-centres et leurs périphéries à se regrouper en communautés d'agglomérations réunissant plus de 50 000 habitants autour d'un centre de plus de 15 000 habitants : elle les a dotées de compétences élargies obligatoires et de ressources substantielles pour améliorer le cadre de vie, résorber les nuisances et les exclusions, maîtriser leur étalement anarchique. Accaparées par la complexité et l'urgence de leurs problèmes, elles risquent de se replier dans une politique du « tout agglo », en voulant concentrer la quasi-totalité des activités et des moyens, en disposant à leur guise de leurs territoires environnants comme autant d'espaces verts à protéger ou à aménager artificiellement pour la préservation de la nature et la respiration des villes.

Au niveau de chaque région, de son armature urbaine et de sa culture, une triple orientation de l'aménagement urbain est à concevoir :

- Faire des villes des agglomérations importantes, des pôles d'irrigation et non d'appauvrissement des territoires ;

- Organiser ces pôles en réseaux valorisant leurs spécificités, leurs complémentarités au lieu de s'épuiser en rivalités d'un autre âge ;
- Renforcer la (ou les) métropole(s) régionale(s) : arrimage aux échanges internationaux, pôles de compétitivité, fonctions supérieures de recherche, d'innovation, de conseil et d'ingénierie, création culturelle, promotion régionale, pour réussir les nouvelles avancées de l'économie, de la société et de la culture dans un univers mondialisé en profonde mutation permanente.

Une armature régionale des territoires pourrait ainsi se dessiner :

- Une métropole régionale se concentrant sur les fonctions supérieures plus que sur la quantité ;
- Des agglomérations, pôles d'équilibre au-delà de 50 000 ou 100 000 habitants, pour les services élaborés ;
- Dans le cadre des pays, des pôles urbains (10 000 à 50 000 habitants) et ruraux (2 000 à 10 000 habitants) assurant l'essentiel des activités courantes et de l'emploi à l'ensemble du pays.

Alléger le mille-feuille institutionnel

Prend-on la mesure des changements intervenus récemment et de ceux qui s'avèrent nécessaires pour rendre les territoires compréhensibles, maîtrisables pour ceux qui y vivent ? Au début des années 1950, on connaissait encore la simplicité hiérarchique voulue par la Révolution et héritée de l'Empire : l'État doit garantir à tout citoyen, où qu'il soit, la liberté et la stricte égalité des droits et des devoirs, en prenant directement en charge sa protection et son intégration. Au pouvoir central, l'élaboration des objectifs et des règles ; aux pouvoirs locaux, l'exécution de ceux-ci, sous la tutelle du préfet représentant de l'État ; aux acteurs économiques ou sociaux, la responsabilité des affaires selon les lois du marché ; aux collectivités territoriales, la gestion des questions locales sous la sanction du vote populaire.

Aujourd'hui, plusieurs agencements institutionnels se dessinent, qu'il faudra décanter :

- Communes/communautés – Département – État ;
- Pays/agglomérations – Région – Union européenne.

Les interférences ne manquent pas entre chacune des deux filières. Qui osera simplifier ce labyrinthe institutionnel dans le sens de l'efficacité, de la cohérence tout en favorisant l'intérêt démocratique ? Plusieurs hypothèses sont avancées :

- Faire de la communauté la commune nouvelle tout en conservant des relais locaux ;
- Transférer les compétences de la communauté au pays devenant collectivité, tout en maintenant les communes ;
- Supprimer les départements en répartissant leurs fonctions et moyens entre région et pays.

La loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, attendue comme l'acte II de la décentralisation ouverte en 1982, conforte les départements et les régions dans leurs « compétences socles », renforce la légitimité des communautés égales en droit aux collectivités de plein exercice ; elle simplifie les règles de passage des syndicats aux communautés, de fonctionnement et de financement. Rien n'est dit des pays qui

relèvent d'un autre ministère, d'une autre logique. L'appel à projet et le contrat particulier doivent supplanter la pratique des guichets, l'application uniforme de la loi, développer ainsi une administration mieux adaptée à la diversité et à l'initiative des territoires. Mais comment concilier cette liberté des collectivités et la réduction des inégalités croissantes entre territoires n'ayant pas les mêmes atouts, l'assurance de financements durables nécessaires à leur développement ?

L'apport spécifique des ruraux à la réappropriation des territoires

Dans cette conception et cette recomposition des territoires, les sociétés rurales jouent-elles, peuvent-elles jouer un rôle spécifique ? Sont-elles seulement le témoin d'une étape séculaire dépassée ou le précurseur d'une part de modernité aspirant à un nouvel art de vivre ensemble ? Que l'on dépasse d'emblée les nostalgies des uns et les rêves des autres, pour affirmer que le vivre en rural est une dimension essentielle, complémentaire du mode de vie urbain, dans une visée d'un aménagement développement des territoires, qui place l'homme à la source et au centre de la civilisation à renouveler.

De la campagne omniprésente à l'agglomération omnipotente

On a déjà évoqué la naissance des campagnes, espaces naturels apprivoisés par l'homme profondément enraciné en ses terroirs, puis l'avènement industriel et l'urbanisation qui coupe l'homme de la nature et en fait un grand nomade, jusqu'aux mégapoles contemporaines qui échappent à toute régulation. Depuis des siècles et jusqu'à la révolution industrielle du XIX^e siècle en France comme dans la plupart des pays occidentaux et aujourd'hui encore pour plus de la moitié de l'humanité, les trois-quarts de la population habitaient les campagnes, vivaient d'une agriculture de subsistance, en des systèmes socioéconomiques domestiques, villageois, à forte intégration locale, à faible insertion globale. Une coupure existait entre les îlots urbains où se concentraient les pouvoirs et les espaces ruraux, souvent repliés sur eux-mêmes autour de leurs clochers, de leurs marchés locaux et de leurs petites cités, bien distinctes de la ville fascinante et menaçante à la fois.

Les facteurs géographiques, physiques, dictaient l'organisation de l'économie et de la société dépourvue de moyens d'agir ; l'évolution s'effectuait au rythme lent des générations, en de longues continuités historiques. L'insertion de l'homme en ses territoires bien délimités allait de soi : il s'agissait moins d'aménager la nature que de ménager la nature, jusqu'à faire bon ménage avec elle ; la nature modelait l'homme et l'homme tentait de domestiquer la nature. L'École géographique française s'est illustrée par des monographies minutieuses, ces couples hommes-nature, ces terroirs « *Paysages, images frappées à l'effigie d'un peuple* ». Qu'on relise le célèbre *Tour de France par deux enfants* et l'on saisira combien la France était diversité, ruche bourdonnante de multiples identités et activités.

Depuis 1850 et surtout depuis 1950, on assiste en France à un double mouvement :

- De concentration des activités et des populations d'abord autour des gisements de ressources physiques entraînant les concentrations urbaines qui regroupent les équilibres séculaires villes-campagnes. Les Trente Glorieuses puis la compétition mondialisée poussent à la politique du « tout aggro » autour des gisements de matière grise : les pôles de compétitivité et leurs relais urbains qui appellent des espaces verts de nature et de ressourcement ;
- L'étalement urbain qui n'a cessé de s'amplifier et qui atteint en les transformant la plupart des territoires ruraux : on travaille en ville et l'on veut vivre à

la campagne, à mesure que s'améliorent les moyens de communication, les revenus, les services.

Ces flux et reflux s'éclairent à la lumière des besoins fondamentaux de l'homme exprimés précédemment. A-t-on été trop loin dans ce monde du béton, de l'artificiel qui coupe l'homme de ses racines, de ses espaces d'appartenance et de liberté ?

Transfère-t-on dans le désir de ruralité ce que la ville tentaculaire ne sait et ne peut plus apporter ? Comment conjuguer la nécessaire mobilité des réseaux et l'indispensable enracinement en des territoires partagés, si l'on veut éviter des sociétés schizophréniques disponibles pour toutes les dérives ?

Y répondra-t-on en multipliant les zonages fonctionnels, les découpages propres à chaque administration cloisonnée, alors que l'être humain, le groupe social a besoin d'un enjeu et d'un temps cohérent significatifs pour se situer et se projeter ? L'homme moderne ne sait plus produire et habiter durablement du territoire : en quoi le monde rural peut-il contribuer à combler ce vide ?

Les territoires ruraux en profond renouvellement

Pour établir des relations fécondes entre villes et campagnes, il faut dépasser certains clichés dans l'opinion : des campagnes demeurées fidèles à leur passé rural paysan ou à l'opposé des espaces ruraux ayant perdu toute spécificité au sein de la société française. Ce monde rural est traversé par tous les courants, les interrogations, les attentes de la société, mais il y répond en partie à sa manière propre dictée par sa moindre densité de peuplement, un accès plus aisé à la nature et au vivant, une place importante accordée aux relations de proximité.

Plus que jamais les campagnes françaises sont marquées par leur différenciation aussi bien dans l'occupation de l'espace que dans leur composition socioprofessionnelle.

Des campagnes différentes dans leur occupation de l'espace

Le phénomène majeur à prendre en compte est le remplacement de l'exode rural par l'étalement urbain. Les espaces à dominante urbaine (82 % de la population française) progressent moins par la densification de leurs centres que par l'élargissement de leurs périphéries : entre 1962 et 1999, la population périurbaine a progressé de 70 %, en intégrant plus de 5 000 communes rurales dont les habitants estiment « vivre à la campagne » ; le rayon d'étalement ne cesse de s'agrandir : 15 km en 1999, 25 km en 2004. Si 500 cantons ruraux continuent de régresser, 14 000 communes rurales augmentent leur population, grâce à un solde migratoire (+ 410 000 habitants) qui compense leur déficit naturel (- 163 000) ; même le « rural isolé » devient positif (+ 0,29%). Les espaces à dominante rurale comptent 10,6 millions d'habitants selon la définition INSEE 1999, 13,6 millions selon la définition 1990 et 21 millions si l'on y ajoute des petits centres très liés à leur environnement (l'INSEE maintient une conception résiduelle de l'espace rural vu comme l'espace non encore urbanisé). Plus récemment, la population rurale a connu une forte croissance : 0,1 % entre 1990 et 1999, 0,7% pour la période 2000-2004. À l'exception de quelques centaines de cantons éloignés des centres, globalement les campagnes sont devenues attractives.

Avec la DATAR (*Quelle France rurale pour 2020 ?* septembre 2003) on peut distinguer :

- les campagnes des villes (750 cantons)
 - le rural périurbain à fonction résidentielle dominante (240 cantons),
 - l'espace rural dense, résidentiel et productif (500 cantons),
- les campagnes encore fragiles
 - des territoires vieillis et peu denses, à dominante agricole (500),
 - des espaces ruraux ouvriers et traditionnels, en tissu industriel en déclin (300),
- les nouvelles campagnes en recherche d'équilibre
 - le rural à attractivité touristique et économique (250) dans le Sud et sur le littoral,
 - des espaces ruraux en transition (500) et les petites villes (350).

Des campagnes renouvelées dans leur composition socioprofessionnelle

Évolution de la répartition des ménages ruraux (Estimation SEGESA 2001)

	1962 (%)	1990 (%)	1999 (%)
Agriculteurs et salariés agricoles	33,8	9,9	7
Retraités agriculteurs	7,1	11,1	12
Artisans, commerçants, entrepreneurs	8,8	6,9	6
Cadres moyens et supérieurs	3,9	14,9	20
Employés, ouvriers	25	27,6	20
Retraités	21,4	29,6	35

On retiendra :

- Le fort déclin des ménages d'agriculteurs et des salariés agricoles qui ne représentent que 7 % des ménages ruraux, près de 20 % si l'on ajoute les retraités agricoles. Ils ne sont plus le socle des sociétés rurales, mais ils conservent un poids social et patrimonial supérieur à leur importance numérique ;
- Les artisans et commerçants ont mieux résisté que les agriculteurs et jouent un rôle important dans l'animation économique et sociale rurale ;
- Les ouvriers et employés ont diminué depuis 1990, mais sont trois fois plus nombreux que les agriculteurs.
- À l'inverse, progressent fortement les professions tertiaires des différents services qui deviennent la catégorie active principale.
- Enfin et surtout, le monde des retraités, plus nombreux à la campagne qu'en ville.

Leurs rapports au territoire

Ces différents groupes n'ont pas le même rapport au territoire rural.

- Les actifs sédentaires (agriculteurs, artisans et commerçants, une partie des salariés des entreprises et des services sociaux) sont attachés à leur lieu de travail et de vie.
- Les « navetteurs » ou migrants alternants qui effectuent le trajet quotidien

domicile-travail : près de 60 % des ruraux travaillent régulièrement hors de leur commune. Pour les classes moyennes la mobilité ville-campagne est un choix volontaire, alors qu'elle est une contrainte pour les groupes à faibles revenus, à condition précaire. Sont-ils de la ville où ils travaillent, de la campagne où ils se reposent, ou un lien entre les deux ?

- Les retraités jouent un rôle important dans la vie locale économique, sociale et culturelle.
- Les jeunes ruraux sont avant tout des jeunes ; ils refusent l'isolement rural et l'entassement urbain, apprécient les gros bourgs agréables et bien équipés, proches d'un centre d'activités et de loisirs.
- Les résidents secondaires attachés au patrimoine, au cadre de vie ; les touristes saisonniers.

Comment de tous ces groupes aux situations et aux attentes différentes, constituer un territoire vivant et autour de quelles fonctions ?

L'apport des territoires ruraux à l'ensemble de la société

L'avenir des territoires ruraux dépend de l'articulation à trouver entre les trois fonctions principales que la société du XXI^e siècle attend de ses campagnes :

- un espace économique à valoriser ;
- un espace naturel à prendre en charge ;
- un espace résidentiel à aménager.

Des espaces économiques à valoriser

Même si la vie économique se concentre autour des agglomérations et des axes qui les relient, les campagnes et leurs petites villes demeurent le support fécond de multiples activités qu'il faut valoriser, mettre en synergie.

■ L'économie rurale reste encore pour beaucoup synonyme d'activités agricoles et agroalimentaires, auxquelles vont s'ajouter la fourniture de biocarburants et de produits de chimie organique pour l'industrie. Tout ce secteur est bousculé par la compétition internationale, les contraintes de l'environnement, les nouvelles demandes sociales. Il lui faut quitter le soutien d'une PAC protégeant et aidant les productions à conquérir tous les marchés. Des itinéraires plus distincts et plus sinueux se profilent, adaptent les modes de production aux contraintes financières des marchés visés.

■ Une agriculture de type industriel assurant une production de masse pour la grande distribution et l'exportation vers les pays tiers, à des prix compétitifs sur le marché mondial, à des coûts acceptables pour l'ensemble des catégories sociales. Garantir l'autonomie et la sécurité alimentaire demeure l'objectif principal de toute agriculture, qui doit contribuer à assurer la paix et le développement pour l'ensemble des peuples, par des accords multilatéraux entre ensembles régionaux (UE, MERCOSUR, ALENA...) afin d'éviter l'étouffement des pays en développement tendus vers des échanges équilibrés entre continents, face à la raréfaction des ressources naturelles, l'OMC demeurant l'arbitre de dernière instance.

■ Une agriculture communautaire et nationale assurant à l'ensemble de la population européenne la qualité, la sécurité, la diversité des produits, de leur

présentation et de leurs modes d'usage, pour répondre aux variations des demandes des consommateurs qui veulent se nourrir à leur guise et promouvoir toute la richesse des traditions culinaires européennes. La souveraineté alimentaire s'appelle ainsi préférence communautaire.

■ Une agriculture de proximité et de services, qui valorise les ressources, les savoir-faire, les relations de voisinage, en combinant les activités agricoles, les produits labellisés, les services d'aménagement, d'accueil et d'animation en réponse aux attentes sociales. Il faut souhaiter des systèmes de types contractuels comme ont pu l'être les CTE (contrats territoriaux d'exploitation) qui ouvraient une piste intéressante à cet égard.

■ Reste à faire vivre ensemble ces différents types d'agriculture, à assurer une répartition équitable des aides publiques en conciliant l'efficacité économique et la réforme aux attentes sociales.

Si l'emploi agricole ne cesse de se réduire, l'emploi rural non agricole a progressé de 8% depuis 1990. L'espace rural est le terreau privilégié de l'artisanat, des PME dont on sait la créativité et la souplesse d'adaptation dès qu'elles disposent des moyens appropriés. S'y développent aussi les entreprises qui valorisent les ressources locales, les savoir-faire rénovés, les activités polluantes ou consommatrices d'espaces, les unités sous-traitantes ou délocalisées à la faveur des nouvelles technologies, mais surtout les services tertiaires liés à la population résidente ou de passage.

Dans les bassins ruraux, l'emploi industriel est deux fois plus important que l'emploi agricole et agroalimentaire réunis ; les emplois résidentiels liés à la population représentent plus de 50% des emplois ruraux et l'essentiel des nouveaux emplois dans les campagnes. L'écart se réduit entre les avantages liés à la concentration urbaine, les coûts supplémentaires qui en résultent, et les économies de dispersion, les terrains, les « aménités », les « plus-values rurales » que pourront offrir les campagnes qui assurent déjà plus de 20% de l'emploi français. La mode est aux systèmes productifs locaux, aux bassins d'emploi bien organisés où se croisent les logiques d'entreprises et les démarches territoriales, dans un climat de confiance et de mutualisme, autour d'une dynamique de projet alliant les priorités du moment et les orientations à terme.

Gagnent ou perdent ensemble les activités, les entreprises, les territoires, alors qu'ils savent organiser leurs relations, rendre attractifs leurs atouts et leur cadre de vie.

Un espace naturel à prendre en charge, un apprentissage du vivant à réussir

En moins d'une génération, un renversement de tendance s'est opéré dans les mentalités occidentales : la campagne n'est plus le « trou » que l'on fuit pour la ville lumière, mais le cadre agréable dont on rêve pour compenser les nuisances urbaines, en étant plus sensible à ce que l'on voudrait y vivre qu'à ce qu'on y fait : la campagne est mise en désir, offerte en spectacle, parfois loin de sources qui en font la richesse. Cet évident désir de nature ne doit pas aboutir à un aménagement artificiel de l'espace à des fins commerciales, ni à un espace sauvage intouchable, sacralisé.

Il y a risque d'une alliance technocratique entre le « tout agglomération » et le « tout nature », poumon vert confié aux urbanistes, entre des espaces naturels surprotégés et des ensembles urbains où se concentre la vie. Quelle place encore pour des espaces ruraux dans leurs richesses propres et leur authenticité ?

L'homme contemporain, passionné par les prouesses du virtuel, le choc des émotions et une mobilité sans limites, a besoin de s'immerger dans les forces et les rythmes d'un vivant jamais totalement rationalisé, toujours ouvert à l'inédit. Il ne peut vivre constamment ni en « hors sol » ni dans le « tout tout de suite ». La société, souvent sevrée de ses attaches rurales, est en quête d'authenticité, de ressourcement, de ses valeurs et de ses symboles à partir de racines solides, de lieux de respiration et de convivialité. Il en coûterait plus à la collectivité financièrement et humainement de maintenir ou de réveiller artificiellement des campagnes à l'abandon, plutôt que d'y favoriser des activités porteuses de vie pour l'ensemble de la société.

Aux groupes ruraux, en particulier aux agriculteurs, d'être les gestionnaires et les pédagogues du vivant en apprenant à leurs contemporains le sens du vivant, de la durée, de l'intensité des choses et des relations ; l'alternance des temps d'échange et des délais de mûrissement. Ils peuvent mieux que quiconque décliner la chaîne alimentaire, apprendre à mieux se nourrir, à savoir dire assez pour que d'autres aient assez ; apprendre aussi à contempler un paysage, un patrimoine avec l'intelligence du cœur et le regard de ceux qui le vivent en permanence.

Un espace résidentiel à aménager

C'est désormais une fonction majeure, celle autour de laquelle peuvent s'agencer les attentes de la société globale. On a déjà évoqué la fin de l'exode rural, les différentes couronnes de l'étalement urbain, et le profond renouvellement socioprofessionnel des campagnes.

Comment faire vivre ensemble les actifs sédentaires attachés à leur même lieu de travail et de domicile, les « navetteurs » partagés chaque jour entre leur lieu de travail et leur lieu de résidence, les retraités au cœur de la vie locale, les jeunes attachés à leurs racines et épris d'ouverture ? Autant d'insertions et de motivations différentes, autant de passerelles aussi entre les communautés locales et les grands courants de la modernité. Tous ces groupes ruraux réclament maintenant les équipements, les services publics et privés qui leur assurent comme en ville, qualité, sécurité, liberté de choix, mais aussi proximité et accessibilité dans les transports et les communications, la répartition des logements, les services essentiels de l'éducation, la santé, l'action sociale et culturelle. C'est dans la prise en charge de ces moyens de la vie collective par les habitants, leurs élus et leurs réseaux associatifs que se forge une dynamique, une culture commune, et que peut réunir un projet territorial partagé sur lequel peuvent se greffer les initiatives les plus variées. À la campagne plus encore qu'en ville, il n'y a pas de modèle unique : à l'État et à ses relais de fixer les grands équilibres et solidarités, les règles de jeu et les dotations financières ; aux collectivités territoriales de les adapter aux bassins locaux à l'écoute et avec la participation des habitants, dans une démarche de projet territorial débouchant sur des relations contractuelles entre partenaires à différents niveaux.

Le devenir des territoires ruraux et la qualité de leurs contributions spécifiques à une nouvelle étape du devenir commun résulteront de l'articulation cohérente entre plusieurs niveaux. À l'État et à l'Union européenne, au temps de la mondialisation, de définir les grands choix qui dessinent l'avenir, de répartir équitablement les services et les investissements nécessaires à la mise en valeur des atouts de chaque territoire ; à chaque région par son schéma d'aménagement et de développement, à chaque pays conçu comme espace d'interdépendance ville – campagne, d'élaborer dans sa charte de territoire l'articulation possible entre les trois fonctions décrites ci-dessus.

Pour certains territoires, les activités agricoles, alimentaires et non agricoles, resteront la base de l'organisation collective, mais devront composer avec les fonctions résidentielles et environnementales ; ailleurs, ce sont les fonctions de nature et de ressourcement qui prévaudront, sans exclure des poches d'activités, ailleurs ; la fonction résidentielle principale supposera l'accès de tous à des services de qualité et l'espace recherché pour l'autonomie et la participation offertes à chacun. L'avenir et l'effort des territoires ruraux dépendent, pour une grande part, de la place qui sera accordée aux espaces ruraux dans l'armature urbaine régionale et ses relais. Ils dépendent autant de la capacité des territoires ruraux à s'organiser entre eux et avec les agglomérations, entre les élus des collectivités, les acteurs de la vie économique et sociale, les réseaux de la formation, de l'animation associative et culturelle.

Le découpage fonctionnel des espaces urbains aboutit à un décloisonnement complexe qui paralyse les projections communes, une bonne mise en œuvre des énergies et des synergies, empêche le territoire de se forger et de s'approprier démocratiquement. La souplesse de composition, la diversité des identités et des parcours, l'approche transversale de la dynamique territoriale en ses divers aspects, offrent au contraire aux sociétés rurales des atouts inestimables de progression équilibrée, mais aussi à l'ensemble de la société des champs d'essor où poussent discrètement de nouvelles formes de mieux vivre ensemble. Ruralité et urbanité ne sont pas deux phases successives ou opposées, mais les deux jambes d'un développement durable et solidaire.

Conclusion

La mondialisation et les mutations de toutes sortes bousculent les repères établis, mais ne font que déplacer les problèmes fondamentaux de tout être humain, qui ne peut vivre et s'épanouir ni en « hors sol » ni hors du temps réel : l'espace, le temps et l'autre restent les cadres fondamentaux de toute existence humaine, individuelle et collective. « Sois de quelque part si tu veux être quelqu'un. » Dans un monde qui se pense dans l'abstraction et le mouvement, le territoire reste un point d'ancrage, de relation et de dépassement fondamental.

Pour être reconnu et agir en responsable, l'homme a besoin d'appartenir à des réseaux tissés au gré de ses désirs et de ses relations ; il a autant besoin de se sentir de quelque part en des espaces relativement stables et appropriés, pour les meubler de repères, de symboles, de valeurs affectives appelées à se diversifier. Ce besoin d'enracinement, de repères vécus ou imaginés, est d'autant plus vif que s'accroissent la mobilité, l'hégémonie de l'instant. Ce nomade qu'est l'homme contemporain a besoin de quelques lieux d'appartenance « où poser son sac », établir des signes et des points de référence afin de poursuivre sa route. Il a besoin d'espaces-synthèse pour être saisi dans la globalité de son être et de ses relations, être connu et reconnu en sa dignité et trouver assez de confiance pour s'impliquer dans une œuvre commune, un projet partagé. Hier, ces espaces d'appartenance se limitaient à des lieux géographiques précis ; aujourd'hui, il faut croiser ces territoires de proximité et les réseaux de relations très divers qu'offrent les nouvelles technologies, en évitant de s'enfermer dans les uns ou de s'évanouir dans les autres.

Sans revenir aux territoires clos, aux communautés autarciques rythmées par le temps de la nature, le territoire doit être repensé mais non abandonné. Il faut recomposer les territoires par et pour les hommes, à partir de leurs besoins, de leurs attentes, de leurs espaces familiers, au lieu de s'accrocher à des espaces fonctionnels, à une sectorisation thématique conçue de manière abstraite et artificielle.

Le territoire est une « terre-histoire » capable de nourrir une « terre-espoir », de porter un projet partagé, comme une étape dans une démarche de développement durable. Il faut la force des héritiers pour nourrir l'audace des bâtisseurs. Un territoire porte la marque des sédimentations successives, de ses temps forts d'ouverture et de repliement, d'alliances et de conflits, de moments de gloire et de temps de détresse : autant d'événements où se sont forgées progressivement une culture, une identité ; autant de braises capables de se raviver pour relever le défi d'un moment et poursuivre l'aventure commune. Il faut avoir du temps pour se situer, prendre conscience de la complexité des problèmes, de l'interdépendance des facteurs, afin de construire avec d'autres un projet qui donne des raisons de vivre, pour trouver des alliances et les compromis fiables, renouveler sans cesse la dynamique sociale.

C'est l'ambition du développement territorial d'aujourd'hui de conjuguer à tous les niveaux développement économique, progrès social et sauvegarde de l'environnement pour l'avenir. Les territoires ruraux ne manquent pas de chantiers où s'élabore cette avancée d'humanisation. Loin d'être les espaces du passé, ils montrent peut-être avant les autres les voies d'un développement durable partagé.

Quelques approfondissements

Géographie sociale et territoires – Guy Di Méo

Enseignant-chercheur à Bordeaux III et Pau, G. Di Méo situe la géographie sociale au carrefour des sciences humaines et des grandes approches de la pensée contemporaine, à partir d'études locales des « territoires du quotidien ».

Espace géographique concret, enjeu de pouvoirs, le territoire est avant tout une construction sociale, une interaction entre les hommes et leur environnement, entre la réalité objective d'un espace donné et l'ensemble des représentations, croyances, idéologies, pouvoirs dont l'homme le revêt. Le territoire traduit le lien primordial de l'homme et de la terre, le besoin vital d'enracinement que manifeste l'individu contemporain très mobile, confronté à l'élargissement de son univers relationnel.

De l'espace au territoire

Un bref rappel historique est nécessaire. Pour les penseurs de l'Antiquité existe une profonde unité entre l'homme et l'univers dans lequel il est immergé. Descartes puis les philosophes modernes introduisent le dualisme, la séparation entre le sujet conscient et la matière étendue relevant de la science et de la technique.

L'auteur distingue :

- L'espace géographique physique, perçu, représenté, vécu ;
- L'espace social fait de l'imbrication des lieux physiques et des rapports sociaux qu'ils portent ;
- Le territoire est la synthèse de l'un et de l'autre. L'homme reste un animal territorial qui défend son terrain, sa progéniture et les ressources nécessaires à sa vie ; mais l'apprentissage social et les lois relativiseront les droits du sol par les droits de la personne. Le territoire mêle toujours instinct et culture. Il est actualité, mémoire et projet s'inscrivant dans la durée. Chaque groupe a son espace-temps vécu, fait de couches historiques superposées, de séquences et de souvenirs précis retenus pour consolider l'identité présente, favoriser la régulation et la reproduction du système local. Les territoires sont des espaces vivants, où les acteurs éventuels choisissent dans l'héritage du passé ce qui peut les aider à résoudre les problèmes du présent.

Cette construction du territoire comporte à la fois une part d'invariants sociaux qui appartiennent à l'espèce humaine et beaucoup de références culturelles, croyances, images propres à chaque groupe et à chaque temps.

Théories et méthodes de la territorialité

De la rencontre entre la conscience humaine et l'espace naissent des formes que l'on trouve partout, allant du lieu le plus intime, la maison, au monde immense, fascinant et inquiétant à la fois :

- La maison, première médiation entre mon corps qu'elle protège et l'ouverture aux autres, au monde. Elle est l'abri indispensable où chacun peut nicher ses affections et ses souvenirs, ses rêves et ses projets ; elle est le miroir social où se reflètent les codes sociaux, les modes d'apprentissage et d'intégration. Elle se prolonge par le jardin, la rue, le village, le quartier ;

- À l'autre extrémité, l'étendue sans borne, l'ailleurs sans limite, le désir d'infini où l'homme s'exprime dans les œuvres d'art, l'architecture, la peinture, l'urbanisme.
- Entre les deux, les structures intermédiaires du territoire, en particulier la région, l'espace entre l'aire des routines et celles des vraies migrations ; un espace social identitaire, un champ symbolique peuplé de valeurs, un espace institutionnel encore lisible et crédible.

Pour pénétrer la complexité des territoires et de leur genèse, la géographie sociale a besoin de l'apport des sciences sociales et des courants de pensée : matérialisme historique de Marx, structuralisme génétique de Lévi-Strauss et de Piaget, humanisme phénoménologique de Husserl, et pour donner ainsi sens à la construction de l'espace vécu. La géographie économique de son côté a grandement évolué, des grandes concentrations industrielles sans lien avec le territoire aux réseaux des systèmes productifs localisés, aux territoires-projets. Il faut conjuguer ces divers apports pour concevoir la construction des territoires.

La construction des territoires s'articule en plusieurs instances :

- L'instance géographique des espaces concrets : les pratiques habituelles des liens, les cartes et les représentations cartographiques, les paysages « images frappées à l'effigie d'un peuple » ;
- L'instance économique : l'organisation spatiale des systèmes de production et d'échange ;
- L'instance idéologique, avec ses représentations, sa culture locale, ses projections ;
- Le pouvoir et les modes d'organisation spatiale qu'il façonne : le pouvoir autoritaire centralisé suscite les mailles serrées qui quadrillent la totalité du territoire ; une autorité plus équilibrée tolère plusieurs modes de maillage ; les jeux d'influence et de réseau organisent plutôt des bassins d'emploi dictés par les intérêts des entreprises ; ailleurs, facteurs affectifs, relations contractuelles et rapports d'intérêts entraînent des territoires multipolaires capables de concilier la mondialisation standardisante et l'environnement dans une terre-histoire et projet. L'État-nation reste le prototype du territoire politique, résistant aussi bien à la logique mondiale de la spéculation marchande qu'à la recomposition des territoires locaux à partir des racines et des initiatives ascendantes.

Conclusion

Il ne faut pas se polariser sur la dimension politique et l'aspect écologique. Le territoire est une réalité globale et complexe, faite de facteurs multiples, une construction fragile qui dépend de l'instabilité des rapports, des énergies, des informations qui le façonnent. Aujourd'hui plus encore qu'hier, il répond à la satisfaction d'un besoin minimum d'enracinement, de lien social de proximité quand l'univers relationnel ne cesse de s'élargir, quand s'effacent les solidarités sociales ; mais aussi besoin d'ouverture à un monde illimité, plein d'aventures et de risques ; besoin constant d'un ici et d'un ailleurs, qui sont vitaux pour l'être humain et l'humanité.

L'urbanité primaire, la vie sociale inorganisée de la rue – Nicolas Soulier

Revue du MAUSS,

N° 14 – 2^e semestre 1999 « Villes bonnes à vivre, villes invivables »

Nicolas Soulier, architecte urbaniste, appuie les réflexions présentées dans cet ouvrage sur ses expériences professionnelles et notamment sur sa participation en 1994 au projet de réhabilitation d'un grand ensemble de Seine-Saint-Denis, la cité « des 3 000 » d'Aulnay-Sous-Bois.

URBANITÉ PRIMAIRE, condition du jeu social dans l'espace

Parler d'urbanité, c'est mettre en relief le rôle fondamental d'un certain urbanisme de la rue dans la qualité des relations entre les hommes au sein des territoires urbains. L'urbanité intègre à ce titre les espaces (qualités du territoire) et les hommes (qualités des relations qu'ils entretiennent sur ce même territoire), en somme une socialité, c'est-à-dire les règles du jeu social, d'un savoir vivre ensemble dans et par l'espace. Cette urbanité prend deux formes : primaire (comme corps spatial d'une socialité primaire, spontanée) et secondaire (comme corps spatial artificiel d'une socialité organisée et formalisée en réseaux). Mais il ne faut pas s'y tromper : c'est le primat de l'urbanité primaire sur l'urbanité secondaire qui rend l'urbain vivable parce qu'il garantit l'existence d'une vie sociale inorganisée de la rue, c'est-à-dire la satisfaction équilibrée des besoins de l'homme, entre intimité et socialité.

La rue, chemin bordé de lieux de séjour et de haltes comme focale de l'urbanité primaire

Deux images complémentaires de la ville se mettent en perspective lorsqu'on évoque son identité : celle des lieux et bâtiments où l'on aime à passer et à l'inverse celle des intérieurs où l'on apprécie de se retirer. L'identité de la ville tient à la représentation que chacun se fait du dehors : « Être en ville, c'est pouvoir descendre dans la rue. » Émerge ainsi une qualité « sur rue », caractérisée par un pourtour de débords (terrasses, vitrines, abris, auvents, chaises, tables), par des excroissances et renforcements (places, regards, allées, impasses) donnant à « habiter la rue ». Cette urbanité s'articule autour de trois relations spécifiques :

■ **La relation rue – maisons** : « Faire le tour du pâté de maisons », c'est apprécier un ensemble compact dense et creusé de cours, de jardins intérieurs, d'ateliers, de demeures de fond de cour constituant autant de coulisses, de vies secrètes dont le charme de la rue dépend ;

■ **La relation rue – îlots** : La ville est construite sur des métaphores rurales évoquant les eaux et les terres émergées, donc des flux (rues), des terres stables (demeures) et des rives (trottoirs). Cette géographie du quotidien crée des parcours, des vues. Le voisinage s'intègre dans une topographie mystérieuse de dédales, de représentations, créant le charme des lieux ;

■ **La relation intérieurs – extérieurs** : « Habiter, c'est descendre dans la rue ». La rue constitue la lisière de tous les chez-soi, de ces intimités riveraines qui

s'ouvrent en leurs seuils pour partager l'entre deux rives. La qualité des lieux se joue dans cette lisière, point de rencontre du dehors mouvant et des intériorités profondes, théâtre des consentements mutuels à s'accueillir en leurs seuils. La lisière constitue un lieu de séparation tout d'abord en ce qu'il protège les intérieurs, les identités ; un lieu de partage ensuite parce que c'est la séparation qui invite à l'ouverture, l'accueil, l'étape.

Les trois fondamentaux de l'urbanité primaire

L'urbanité et l'intimité sont des qualités duales, du fait de la dualité du clos et de l'ouvert. L'urbanité permet de vivre une intimité étendue, ouverte au proche et au prochain. Elle est condition d'une intimité au plus proche des autres. À l'inverse, l'urbanité est condition du respect et du renforcement de l'intimité par les autres. C'est ainsi que l'urbanité tient à un mélange dans l'espace et de fait à la densité des îlots, c'est-à-dire à la porosité de ces derniers mesurables en nombre de niches.

Urbanité et confiance : Une confiance s'établit par les nombreux contacts quotidiens entre individus fréquentant la même rue, contacts superficiels dont la somme ne l'est pas. Constituant un sentiment d'appartenance et un recours possible en cas de nécessité individuelle ou collective, elle implique un engagement qui ne peut être réglementé.

Urbanité et socialité : L'urbanité donne à mettre le sens de l'existence à l'épreuve. Elle se joue dans les relations de personne à personne sous différentes formes de ce que l'on pourrait appeler « socialité primaire » : parenté, alliance, amour, voisinage, camaraderie et, transversale à tous ces champs, la conversation.

La vie sociale inorganisée de la rue : La rue est le point de rencontre entre l'organisé et le non organisé, le réglementé et le non réglementé, le programmé et le non programmé, le formalisé et le non formalisé. Ainsi, « *la vie de la rue peut être qualifiée de socialité primaire [...] il s'agit d'une socialité immédiatement spatiale ; cet espace qui lui correspond, [constitue] l'urbanité primaire. La vie de la rue n'est pas la vie dans la rue, mais cette vie qui se distribue des deux côtés de la ligne de partage qu'est la lisière* », un élargissement de l'espace de la vie privée de chacun.

URBANITÉ SECONDAIRE (artificielle), de la nécessité d'un mode de vie individualo-collectiviste à la suppression de l'urbanité primaire

La périphérie, un mode de vie dominant et décevant

La périphérie qui regroupe aujourd'hui la moitié des urbains prend plusieurs visages.

Tout d'abord celui des grands ensembles. Concentration de populations, ils sont conçus pour satisfaire l'ensemble des besoins quotidiens dans un périmètre réduit sur un mode secondaire. Mais à l'épreuve du temps, ils manquent d'âme. Ensuite, les résidences. Conçues dans un objectif d'harmonie sociale à échelle plus humaine, elles se révèlent à l'usage enclavées, reproduisant les logiques de ghetto en opposition complète avec les raisons pour lesquelles elles ont été développées. Enfin les pavillons, c'est-à-dire l'habitat individuel. L'idéalisation du havre de paix retranché ne cache plus aujourd'hui les nombreux inconvénients du développement de ce type d'habitat : manque

d'équipements pénalisant la vie quotidienne de populations sans cesse plus nombreuses, dévitalisation des centres-villes.

En progressant par extension et annexion, le périphérique devient central. La tradition rurale des villes construites par vagues successives d'exodes ruraux disparaît, avec l'abandon des centres-villes. La culture de société bascule, et se traduit au plan urbanistique par l'espacement de l'habitat et l'étalement du bâti, l'allongement des déplacements. La vie quotidienne s'organise dans la distance, autour du trajet : l'automobile s'impose alors comme seule solution à cette mobilité nécessaire et permanente. Le passant disparaît au profit du passager.

La disparition des espaces traditionnels et matériels des villes d'antan, à commencer par la rue

La rue disparaît et avec elle, les demeures, habitations entretenant une relation avec la rue en créant un mouvement avec leurs extensions (cours, porches, dépendances, mitoyenneté...). Cette disparition gomme la proximité : pas de magasins, d'ateliers, de jardins potagers, de terrasses, de livraisons. Les lieux ne sont plus qu'enchevêtrements de rez-de-chaussée, de fenêtres de logement en prolongement des sols. Plus d'adresse, seulement des cages d'escaliers. Plus de cours ni d'enclos, c'est-à-dire d'espaces de communauté restreinte de voisins partageant la même adresse (porche, arrière-cour, allée, jardin). Avec eux disparaissent des usages de voisinage que ces lieux permettaient, c'est-à-dire des relations autorisant tout à la fois l'entraide et l'indifférence, le vivre ensemble et l'intimité, autrement dit la proximité et son art social de courtoisie affranchie de la promiscuité. Disparition enfin des commerces. La transformation des modes d'approvisionnement favorise le développement d'hypermarchés, nouveaux centres des périphéries, articulés autour des réseaux autoroutiers, échangeurs et giratoires.

Le mélange et la dilution disparaissent. Ce qui était proche se trouve maintenant ailleurs à portée de voiture, de transport en commun, voire par écrans interposés : l'activité de la rue se déplace à des échelles plus grandes dans des zones d'activités. Le besoin de sortir dans le quartier s'efface, et le passant disparaît. Au mieux, quand les rues subsistent, elles sont mortes. Au pire, elles font place aux routes, séparant maintenant des espaces pourtant proches devenus inaccessibles, où l'on est toujours renvoyé plus loin que là où on souhaitait se rendre. Le bas-côté remplace le trottoir, rendant toute halte impossible et stérilisant la bordure : celui qui passe n'est plus un passant, celui qui demeure n'est plus un riverain.

Ainsi les voies séparent le proche pour rallier le distant, c'est la logique de réseau : elles coupent en deux ce qu'avant elles réunissaient autour d'elles. La ville est centrifugée et l'on retrouve maintenant dans sa périphérie et séparée tous les ingrédients du mélange qui en faisaient le centre, l'urbanité. Le citoyen consomme des villes par conséquent spécialisées, vidées de leur histoire, en rupture avec leur habitat : « l'immeuble est isolé, résidu de demeure ; la voie est isolée, résidu de rue ; le grand ensemble est isolé : résidu de ville ».

Les campagnes et les rythmes – Jean Dupuis

Jean Dupuis, ancien dirigeant d'organisme financier et d'entreprises agroalimentaires, est avec Raymond Lacombe le fondateur de Sol et Civilisation.

La campagne s'envisagerait aujourd'hui comme une compensation des manques de la ville, et plus précisément ceux de l'homme vivant en ville.

Le tourisme vert incarne un besoin de nature, le thème de l'environnement présentant plus ou moins implicitement dans nos sociétés occidentales la nécessité pour le citoyen de s'extraire des espaces urbains surpeuplés, concentrés en activités nuisibles. L'émergence de l'environnement comme problématique collective met en relief l'enjeu pour l'homme des villes de lutter contre les méfaits d'un mode de vie sophistiqué à l'extrême.

Le progrès, à la fois modèle et objet du développement urbain, coupe l'homme de ses repères naturels et menace l'équilibre humain

L'auteur propose ainsi une représentation de l'urbain comme sphère de l'utilitaire « démesuré », où peut être observée une certaine confusion entre les besoins urbanisés et les besoins du genre humain dans sa globalité. Parallèlement, il présente la campagne comme l'antichambre de la ville, c'est-à-dire un espace de compensation consommé par l'habitant de la ville au nom de la satisfaction de ses besoins. Une opposition s'opère donc dans l'approche de ces deux types d'espaces : la ville est un espace où l'artifice et l'innovation vont croissants à l'instar de la campagne qui s'organise, elle, dans le cadre d'un rythme naturel cohérent avec celui de l'homme, formant un équilibre homme-nature structurant.

Le monde occidental voit ainsi ses moteurs passer d'un système de valeurs à un système de « moyens admis » pour innover et lutter contre ce qui retarde l'innovation. Cette dernière, moteur de l'économie de marché, constitue l'enjeu d'une recherche constante et accélérée de nouveaux moyens valorisants, vecteurs de plus-value dans une mécanique moderne « où l'on dure parce qu'on innove, où l'on existe parce qu'on se démarque ». Le projet ne peut cependant pas être qualifié de mauvais dès lors que l'on garde pour objectif de garantir un équilibre vital dans les moyens déployés pour sa réalisation entre innovation et racines.

Ainsi la ville est considérée comme la sphère de l'innovation, de la modernité ; a contrario, le rural comme sphère des racines psychologiques de tout individu, terreau d'une histoire résultant des lentes évolutions de structuration mentale. En cela, le monde moderne exerce sur l'homme une pression afin qu'il coopère à l'accélération du progrès. Ainsi l'auteur identifie-t-il un enjeu pour l'évolution des sociétés modernes : celui d'un progrès technologique – durable – qui évoluerait de manière strictement parallèle et équilibrée avec le développement de structures mentales adaptées.

Un enjeu pour le citoyen de renouer avec le monde rural traditionnel de manière non utopique, c'est-à-dire en connexion avec les rythmes propres de la campagne

Le respect d'un équilibre progrès - nature n'est pas garanti dans ses perspectives contemporaines. Plus avant, la poursuite exponentielle du progrès et ses nécessités structurelles s'appuient sur la négation d'une ontologie de l'homme, caractérisée par un ensemble de dimensions incommunicables et insaisissables à évolution lente. Le monde

urbain se fonctionnalise et sa consommation de rationalité s'avère contradictoire avec les aspirations du genre humain. Le citoyen en proie à ce déséquilibre progrès - nature vit ainsi un malaise, et compose dans ce contexte avec un « antagonisme intérieur latent marqué par l'impossibilité de retour en arrière ». Dans un souci de régulation, l'urbain recherche un modèle extérieur légitimant son besoin d'authentique en opposition à l'artifice concentré de son quotidien. Il s'agit donc pour l'homme de percevoir dans ce sens de nouveaux repères (valeurs) en prise avec la nature, c'est-à-dire en lien avec le milieu où l'homme est venu à maturation (le berceau de la civilisation).

La nature génère les qualités propres à l'homme : patience, persévérance, attachement, prudence, sens, personnalité. Dans un contexte d'innovation maîtrisée, c'est-à-dire équilibrée avec les valeurs de l'homme, le processus de maturation garantit cette satisfaction des besoins naturels de l'homme. En revanche, dans un contexte d'innovation accélérée, la production d'artifice agit en dévalorisant le passé : curiosités d'antan, les valeurs déformées jusqu'à la méconnaissance deviennent « dépassées ». Cette rupture avec l'origine, c'est-à-dire avec les qualités de nature, entraîne l'insatisfaction des besoins du subconscient humain, une errance infertile entre mal de vivre et frénésie de vivre.

Des rythmes urbains et ruraux différents qui interrogent les modes de gestion passés, présents et à venir

Le besoin de nature est un besoin intrinsèque qui demande aujourd'hui à dépasser l'attitude passive de l'homme dans le respect du sol. L'équilibre du citoyen passe par la contribution de l'homme en général à la mise en œuvre des facultés naturelles du sol. Ainsi le rural, plus qu'un espace, constitue-t-il une relation entre des variations, des contraintes et des hommes qui les assument au travers d'une responsabilité de mise en œuvre du sol. La ruralité est le berceau de la civilisation dans son rapport au sol, à ses origines, à ses rythmes.

Les différences de rythme entre urbain et rural s'apprécient dans le rapport que les deux sphères entretiennent avec les saisons et les contraintes du sol, c'est-à-dire en quoi la campagne fonde son identité sur la gestion de ces paramètres tandis que la ville s'en affranchit un peu plus encore chaque jour. Ces deux relations se traduisent sur les plans temporel et juridique. L'ordre coutumier des campagnes s'est longtemps protégé de l'innovation juridique des villes (droit civil respectueux du foncier rural opposé au droit commercial, tourné vers la circulation des richesses). Fort de ce constat, le courant mutualiste a joué un rôle de convertisseur de l'idéal sociojuridique de la ruralité lorsqu'il s'est agi de préserver la campagne des accélérations déstructurantes de l'urbain pour la société toute entière.

L'équilibre naturel du monde rural constitue ainsi le contrepoids aux conséquences incontrôlables de l'accélération des rythmes du monde urbain. De plus, maintenir distincts les modes ruraux et urbains garantit l'efficacité des repères issus des deux modèles. De plus, garantir la mémoire des origines rurales de la population, c'est reconnaître le non-sens selon lequel il reviendrait à l'Administration de produire l'identité de la société moderne, affranchie de son histoire.

Une perspective économique apparaît : le coût du souci écologique de l'urbain est supérieur au coût de la prise en charge et de l'entretien du rural par le paysan. L'enjeu dans ce domaine consiste alors à rompre avec des systèmes de gestion incompatibles avec l'objet recherché et de renouer parallèlement avec des systèmes pré-accordés à cet objet.

Les enjeux ci-dessus décrits en matière de gestion respectueuse des valeurs s'inscrivent dans un contexte particulier : celui de la distanciation entre les mondes urbain et rural accélérée par la raréfaction des rapports familiaux qui hier encore maintenaient des passerelles humaines et affectives entre les deux sphères. En effet, le ^{xx}e siècle a été marqué par un phénomène d'exode rural. Avant les départs en nombre, les générations d'une même famille se partageaient entre la campagne (pour les plus anciennes) et la ville (pour les plus jeunes) : un lien restait donc maintenu entre les deux sphères, les seconds venant encore en aide aux premiers en fonction des besoins liés au travail de la terre, dans une connaissance des cycles ruraux partagée sur un mode convivial. Aujourd'hui, le lien familial étiré entre la campagne et la ville s'est raréfié, a par endroit disparu. Cette rupture entraîne ainsi le développement d'une relation ruralité – urbanité sur le mode, insuffisant, de curiosité.

Pour conclure, Jean Dupuis s'inquiète ainsi d'une société en devenir qui s'abandonnerait à l'« application totalitaire des seules normes du monde urbain, favorisée par l'ignorance nouvelle des réalités du monde rural », le rural constituant le « miroir naturel nécessaire à l'urbain pour mesurer ses rythmes et situer ses limites ». Pour cela, il proclame l'urgence à protéger la relation ville - campagne sur un mode convivial : en garantissant la mémoire subconsciente des rythmes fondateurs de la psychologie profonde pour chacun, elle génère symétriquement un progrès, une modernité équilibrée et structurante pour l'ensemble de la société.

Pas de pays sans paysans, la voix de Raymond Lacombe

Dans la lignée de la tradition familiale, Raymond Lacombe (1929-2002) devient agriculteur en Aveyron dans les années 30. Il intègre le mouvement des Jeunesses Agricoles Catholiques (JAC) dès les années 40 comme militant, en préside la fédération aveyronnaise à partir de 1951 pour devenir président national en 1957. Maire de Cambalouzet, sa commune, de 1959 à 1989, il occupera durant toute cette période des responsabilités au niveau local dans divers organismes de développement (SAFALT, SAMDES, ADEFPAT, SODAGRI) ainsi qu'au niveau départemental comme secrétaire général FDSEA – Aveyron puis national comme président de la FNSEA jusqu'en 1992. En 1991, il initie la « manifestation du Dimanche des Terres de France » à Paris et fonde sur la base de cette mobilisation du monde rural l'association « Sol et Civilisation ».

« Ensemble et Solidaires, bâtissons l'avenir »

La ruralité est avant tout pour Raymond Lacombe une façon de vivre ensemble sur une même terre, porté par ses racines et ouvert sur l'avenir. Le sol relève dans cette perspective de l'héritage commun, et induit un état d'esprit orientant les paysans vers une gestion en bon père de famille des ressources naturelles et une solidarité agissante leur permettant de répondre aux aléas de la vie.

Ce premier socle de valeurs prédispose le monde rural à reconnaître le territoire comme une notion essentielle de l'existence. Par ailleurs, la préférence de l'ultrapolyvalence des paysans face à l'ultraspécialisation du monde urbain oriente toute une façon de voir le monde et d'agir. Raymond Lacombe défend notamment une approche communautaire de l'existence, en opposition à l'individualisme qui selon lui atrophie l'humain. Ainsi, le principe de responsabilité personnelle tendue vers l'action, qui s'inspire de la philosophie personnaliste d'Emmanuel Mounier, fonderait la société rurale qu'il défend.

Par son engagement dans la construction d'une société en devenir, ce monde rural proposerait ainsi un modèle social pouvant inspirer tous les territoires. Les paysans seraient alors dépositaires des valeurs recherchées par l'humanité. Ces valeurs, responsabilité, sens de l'initiative et recherche des équilibres, constituent le moyen de s'opposer aux dérives proposées par le modèle urbain, aux pressions économiques associées et de satisfaire un mieux vivre entre les hommes. Chacun constituerait ainsi le maillon d'une longue chaîne dont la solidité dépend de la force de chaque maillon et réciproquement la force de chaque maillon dépend de la résistance des autres.

La solidarité agissante du monde rural s'est traduite sous forme de réseaux d'aide réciproque. Elle rassemble plusieurs formes d'organisation : tout d'abord, la coopération agricole qui permet l'organisation efficace des fonctions de production et l'entraide, le mutualisme ensuite qui constitue le système de défense contre les calamités naturelles et celui de la protection des familles, le financement de l'activité et de la production par l'obtention de cautions mutuelles, le crédit agricole enfin qui forme le bras séculier du mutualisme.

L'enjeu de cette économie sociale est donc de lutter contre les forces hostiles en s'appuyant sur la responsabilité fraternelle de l'homme, mais également de porter une

mission plus universelle pour la construction d'un monde plus humain. Le monde paysan montre ainsi un chemin : au service de la société, il nourrit les hommes de la planète ; en produisant, il entretient l'espace pour le compte de tous ; par son amour de la terre, il maintient les équilibres.

Le monde rural défendu par Raymond Lacombe met en avant son idéal de justice sociale et d'équité entre toutes les catégories sociales ; qualité des équilibres et qualité de la proximité constituent les deux pôles d'une communauté locale forte imbriquée dans le vaste monde. Le territoire source d'identité rend possible l'ouverture au monde, permet la rencontre et l'action en commun. En ce sens, la responsabilité du paysan dans son village serait comparable à celle de l'homme en général dans sa cité : le sol et la civilisation.

Pas de pays sans paysans

La voix de Raymond Lacombe

Préface de **Jacques Delors**

Éditions du Rouergue

En février 2002, un paysan aveyronnais, grand militant agricole formé au creuset de la JAC de la fin des années quarante, nous quittait. Raymond Lacombe, ancien président de la FNSEA, fondateur de l'association Sol et Civilisation, initiateur des grandes manifestations populaires comme le Dimanche des Terres de France, nous a laissé à travers ses écrits et ses discours un message empli de conviction et d'enthousiasme quant à l'importance du monde rural pour l'avenir et l'équilibre de notre société.

Il fallait que les générations futures puissent conserver la trace de ses prises de position dont les thématiques et l'actualité restent plus vives que jamais : sauvegarde de l'espace rural, maintien des équilibres naturels, place de l'agriculture dans l'Europe, sort des paysanneries du monde.

Des valeurs humanistes qui l'ont toujours guidé à son combat pour une agriculture à taille humaine, de sa vision de l'action syndicale et civique à sa volonté de faire éclore un équilibre des sociétés entre monde rural et monde urbain, toute sa vie aura été marquée par l'engagement et le service des autres.

Être au monde ou Être du monde

Comment l'homme pense-t-il et vit-il sa relation à l'espace terrestre ? Cette thématique apparaît en Occident avec la pensée grecque et demeure encore aujourd'hui un objet d'étude essentiel des sciences humaines. Cette recherche est pourtant plus métaphysique que scientifique car, au travers de cette relation, se pose la question de l'être. Ainsi, l'homme existe-t-il par lui-même, ou procède-t-il également du milieu qui le porte ?

L'homme habite l'espace, il « est au monde »

À l'origine de la pensée occidentale, dans l'Antiquité grecque, le concept de « lieu », unité élémentaire de l'espace, pose philosophiquement la question du rapport de l'homme à la terre.

Pour Aristote, le lieu est un « topos », c'est-à-dire un point abstrait par lequel l'homme fait des observations et pose des données. Le « topos » est donc définissable en lui-même par des coordonnées géométriques (longitude, latitude, altitude). Cette définition est clairement liée au principe d'identité (A est A) qui fonde la logique aristotélicienne ; les objets qui nous entourent peuvent être définis indépendamment du lieu d'observation et de l'observateur. La terre est donc un espace mathématique que l'être matérialise par sa pensée.

Pour Platon, en revanche, le lieu n'est pas un objet mathématique mais n'existe que relativement à la perception que l'homme s'en fait, c'est une « chôra ». Platon distingue précisément deux mondes : le monde des idées où évolue un être absolu mais abstrait et le monde sensible dans lequel se meut l'être charnel. Le « lieu-chôra » ainsi défini est donc une notion relationnelle : il est qualifié en fonction du sens que « l'être relatif », antithèse de l'être absolu, donne à l'espace. La logique du lieu ne s'appuie donc pas ici sur l'identité aristotélicienne mais sur celle du prédicat ; les objets prennent sens en fonction du prédicat selon lequel l'être les appréhende (A est B en fonction du lieu de A).

Ces deux visions se complètent et, pour l'homme occidental, l'espace et les objets qui les composent ont une double nature. Pour prendre un exemple, la forêt de Fontainebleau se définira ainsi comme étant à la fois un massif végétal du bassin parisien (un *topos*) et une zone d'escalade et de promenade appréciée (une *chôra*).

Le rapport de l'homme occidental à la terre se fonde donc depuis l'Antiquité sur ces deux concepts. L'espace est un vaste « écoumène » (du grec *oikeo*, habiter). Il est habité par l'être selon deux voies ; l'une abstraite qui fait de la terre un ensemble de points mathématiques, l'autre sensible qui lui donne sens. Dans une lecture classique, l'écoumène signifie donc l'appropriation physique et symbolique des hommes sur l'étendue terrestre, celle-ci étant devenue, par le progrès des connaissances et des techniques, le domaine de l'humanité.

R. Descartes (1596-1650) introduit le dualisme dans la pensée occidentale : d'un côté, le sujet pensant du « *cogito, ergo sum* » surgi du doute méthodique, de l'autre les corps, l'étendue, la nature relevant des lois mathématiques et physiques à découvrir en allant des « natures les plus simples » aux ensembles les plus complexes. Au XVIII^e siècle, la Philosophie des Lumières élargit ce fossé entre le pensant et le pensé, en attendant de

la seule raison humaine l'explication et la maîtrise de l'homme et du monde, en négligeant les autres dimensions de l'être humain et son immersion dans l'univers. Ce paradigme moderne (progrès, raison, séparation nature/culture) va influencer durablement notre façon de vivre dans le monde. Dans cette conception moderne, l'homme se définit finalement comme étant au monde mais exclut que cette relation soit existentielle. L'homme l'habite mais n'est pas habité. Il reste en dehors de la nature, celle-ci ne le touchant que dans la mesure où il y projette sa subjectivité.

Cette lecture semble pourtant aujourd'hui trop restrictive car elle n'explique pas pourquoi l'homme aspire à plus de nature et recherche pour s'épanouir pleinement des espaces moins artificiels. Une autre ontologie semble nécessaire.

L'espace habite l'homme, il « est du monde »

Au terme d'un long cheminement intellectuel, Augustin Berque¹ pose effectivement une autre lecture en diagnostiquant qu'il « manque à l'ontologie une géographie et à la géographie une ontologie et refuse de dire que « la question de l'être est [seulement] philosophique tandis que celle du lieu serait [seulement] géographique. »

S'inspirant des travaux de Watsuji et de son livre *Fûdo* (1935), Augustin Berque conteste la dialectique moderne qui distingue l'homme de son environnement et propose de réinvestir la pensée orientale qui considère au contraire l'homme dans la nature.

Pour Berque, nous n'existons pas seulement dans notre corps mais également par notre milieu, comme le suppose d'ailleurs l'étymologie latine du verbe « exister » qui signifie se tenir (*sistere*) au dehors (*ex*). L'homme investirait ainsi en permanence une partie de lui-même dans le monde. Son être, qu'il qualifie de géographique, ne se réduit pas seulement à un corps animal doué d'une pensée agissante, mais se prolonge dans le monde, formant un tout indissociable, le corps médial, synthèse d'une enveloppe physique et d'un milieu.

Ce rapport de l'homme à la terre est donc ontologique. Il se construit en permanence selon, ce que Berque appelle une trajection, combinaison d'une projection de l'homme sur le monde et d'une introjection du monde sur l'homme. L'être prolongerait ainsi son corps jusqu'au bout du monde par son action physique et technique et ramènerait ce monde au fond de lui-même grâce à de multiples symboliques, au premier rang desquelles le langage. Cet aller-retour, largement inconscient, fonderait notre existence.

Le monde est donc investi par l'être comme l'être est investi par le monde : un paysage, un pont sur une rivière, une ruelle parisienne seraient autant d'éléments constitutifs du corps médial de l'humanité. Un changement brutal dans cet édifice et l'humanité se trouve blessée dans son corps même.

Ainsi, si le monde fait sens, c'est peut-être parce que l'homme le pense et s'y projette subjectivement, mais c'est également parce que le monde fait partie de notre être. L'être est certes au monde, mais il est surtout du monde.

¹ Augustin Berque, géographe et orientaliste, membre de l'Academia europaea, enseigne à l'École de hautes études en sciences sociales (Paris) et à l'Université du Miyagi (Sendai, Japon).

Pour aller plus loin

R. Brunet, R. Ferras, H. Théry
Les mots de la géographie, Paris, La Documentation Française, 2001.

A. Berque
Écoumène, introduction aux milieux humains, Paris, Belin, 2002.
Médiance, Paris, Belin, 2000.
Être humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène, Paris, Gallimard, 1996.

J.-M. Besse et P. Pinchemel (éds.)
Éric Dardel, l'Homme et la terre, Paris, réédition CTHS, 1990 (édition critique du texte de Dardel publié auparavant aux PUF, 1952).

